

HORS SERIE N°7 DE D'ONTE SES

DES CHEVAUX ET DES HOMMES
dans la Grande guerre

Du dépôt de Remonte de Saint-Junien au Haras national de Pompadour

CERCLE DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

Saint-Junien, Haute-Vienne
Halle aux grains
29 janvier / 26 février 2015

Cet ouvrage est le compte rendu fidèle des confèrences qui ont accompagné l'exposition « *Mémoires de guerre des Limousins : des chevaux et des hommes* » organisée à la Halle aux grains par le Cghml et la ville de Saint-Junien du 29 jenvier au 26 février 2015.

Le Cghml, Cercle de Généalogie et d'Histoire des Marchois et des Limousins et la ville de Saint-Junien tiennent à remercier :
La Mission nationale du centenaire,
La Caisse d'Epargne,
L'Institut français du cheval et de l'équitation,
Le Haras national de Pompadour,
La Société des vieilles pierres,
Erable productions,
L'Office départemental des anciens combattants.

Ainsi que:
Madame Annette Bigaud et Messieurs Daniel Brionnaud, Jean-René Pascaud pour leur participation à la conception de l'exposition,
M. Jean Labetoulle pour la collection de photos sur plaque de verre de la Grande guerre ;
Le laboratoire Initial à Boulogne pour la numérisation et les tirages des photos sur plaque de verre du fonds Jean Labetoulle,
ainsi que Art-Image à Limoges pour leur encadrement,
et la société SOTIPLAN à Limoges.

Les conférenciers, Jean-René Pascaud, Philippe Grandcoing et Diane de Sainte Foy,

Remerciements à Frank Bernard, Bernard Clot, Jean-Pierre Chabanne,
Monsieur et Madame Roger Colombier, Jacques Deserces, Marc Dufour, Thérèse Guillou,
Robert Negraud, Paul Rigaudy, Alain Thomas, Christian Vigneron
pour le prêt de documents ou d'objets.

Commissaires de l'exposition :
Jean-Jacques Mauriat Cghml
Emmanuel Baroulaud Ville de Saint-Junien
Daniel Brionnaud Cghml

SOMMAIRE

Accueil de Jean-Jacques Mauriat
président du Cghml **p.7**

Intervention de Lucien Coindeau
adjoint au maire de Saint-Junien **p.9**

Le cheval moteur des armées p.12

Le rôle des dépôts de remonte p.15

Du cheval de campagne, au cheval en campagne...
Conférence prononcée le 13 février 2015
par Philippe Grandcoing **p.16**

1914-1918 cheval de campagne... ...en campagne. Cheval de guerre ! p.20

Le cheval limousin p.22

Les Haras nationaux au service des armées
Conférence prononcée le 20 février 2015
par Diane de Sainte Foy **p.24**

La réquisition des chevaux à Saint-Junien en 1914 p.28

Le dépôt de remonte doit céder sa place au 15e R.A.C. p.30

Le dépôt de Remonte de Saint-Junien 1887-1937
Conférence prononcée le 30 janvier 2015
par Jean-René Pascaud **p.32**

Les chevaux du 15e R.A.C. s'installent au dépôt de Remonte p.40

Une vie quotidienne parfois difficile entre soldats et Saint-Juniauds p.42

Saint-Junien cherche à se développer à la fin du XIXe siècle p.44

Lucien Dumas, maire en 1884, opte pour le dépôt de remonte p.46

Octobre 1914 : le 15e R.A.C. arrive à Saint-Junien p.48

Photos de guerre présentées dans la Halle aux grains de Saint-Junien p.52

Généalogies des cavaliers de Saint-Junien
dressées par Daniel Brionnaud **p.65**

ACCUEIL DE JEAN-JACQUES MAURIAT

président du cghml

lors du vernissage de l'exposition

« DES CHEVAUX ET DES HOMMES DANS LA GRANDE GUERRE »

à la Halle aux grains de Saint Junien le 29 janvier 2015

À vous tous, venus si nombreux, je veux souhaiter la bien venue pour le vernissage de cette exposition consacrée aux *Hommes et aux chevaux dans la grande guerre.* Cette exposition a été possible grâce à la municipalité de Saint-Junien, à son service d'archives et à son maire que je veux ici remercier. Mais je veux dire un grand merci à Lucien Coindeau, adjoint à la culture, car il a été le premier a pensé que le Cercle de généalogie et la ville de Saint-Junien, puissent travailler ensemble, pour imaginer et finalement présenter cette exposition.

Le Cghml est une association de généalogie et d'histoire qui depuis bientôt 40 ans contribue à la connaissance du Limousin et des Limousins à travers le temps...
Nous dépouillons les registres paroissiaux et les actes d'état civil... Sur notre site Internet chacun peu consulter environ 1,5 million actes ce qui représente presque 10 millions d'individus... Parmi lesquels il est fortement probable de retrouver ses ancêtres limousins !
Nous sommes présents sur les trois départements de Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, mais aussi à Lyon et Paris parce que, souvent, les Limousins sont allés chercher au loin, un endroit pour vivre...

Mais des hommes d'autres régions sont aussi venus en Limousin. C'est ainsi que Saint-Junien a accueilli pendant la première guerre mondiale de jeunes soldats du 15e R.A.C. basé à Douai dans le département du Nord. Pour se faire, la ville de Saint-Junien a dû aménager des casernes, dans lesquelles séjournaient hommes et chevaux ! Cela n'a pas été sans conséquence, car 37% des mariages entre 1914 et 1918; ont été célébrés entre des Limousines et des garçons venus du Nord.

Nous voulions savoir comment les Limousins avaient vécu cette période difficile... Les jeunes soldats mobilisés se sont battus aux frontières dans des régiments rassemblant des Limousins.
Mais à l'arrière, les hommes et les femmes se sont organisés. À Saint-Junien il y avait un dépôt de Remonte, une unité de l'armée dans laquelle été regroupé et éduqué des chevaux pour les régiments : cavalerie, mais aussi artillerie et même infanterie car les officiers étaient à cheval.
Après la défaite de 1870, l'Etat major avait organisé l'identification et la sélection des chevaux mobilisables, sur tout le territoire. Des commissions de réquisitions siègeaient dans les communes pour identifier les chevaux destinés aux armées. Ce fut le cas à Saint-Junien, comme dans toutes les communes limousines.
L'exposition que nous vous présentons, vous permettra, tout au long des 120 panneaux, affiches, photos, objets rassemblés de comprendre, et sans doute partager, le bouleversement qu'a représenté la mobilisation du 2 août 1914.

Je veux terminer par une phrase de Bernard Maris, conseiller à la mission nationale du centenaire qui nous a accordé son label pour nos travaux de généalogie autour de la Grande guerre. Bernard Maris tombé sous les balles des terroristes en janvier dernier à Paris, avait écrit le 11 juillet 2012 : « *Dire nos ancêtres les Gaulois n'a aucun sens, mais dire nos ancêtres de 14 que l'on soit Sénégalais, Malien, Marocain, Algérien ou Vietnamien, a une signification...* »
Et il ajoutait « *La commémoration de 1914 doit avoir une fonction généalogique et pédagogique* »...
C'est ce que nous avons essayé de faire.

INTERVENTION DE LUCIEN COINDEAU

adjoint au maire de Saint-Junien
Chargé de la vie culturelle, de la lecture publique
et du patrimoine matériel et immatériel
lors du vernissage de l'exposition

« DES CHEVAUX ET DES HOMMES DANS LA GRANDE GUERRE »

à la Halle aux grains de Saint Junien le 29 janvier 2015

Monsieur le Député,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux,
Monsieur le Président du Cercle de Généalogie et d'Histoire des Marchois et des Limousins,
Monsieur le Président de la Société des Vieilles Pierres,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité du Centenaire,
Monsieur Jean-René Pascaud, historien et collectionneur passionné par les chevaux,
Monsieur Philippe Grandcoing, professeur agrégé d'histoire, docteur en Histoire contemporaine,
Madame la Directrice de la communication de l'Institut français du cheval et de l'équitation,
Monsieur Daniel Brionnaud,
Cher(e)s collègues,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons ce soir, pour le vernissage de cette exposition. Je tiens tout d'abord à remercier chacun d'entre vous, qui avez rendu possible la mise en œuvre de cette rétrospective historique. La mise à disposition de vos savoirs à travers cette exposition va permettre d'offrir à chacun d'entre nous un regard différent et novateur sur un épisode tragique de notre histoire nationale.
Notre souhait de s'associer avec le Cercle de Généalogie et d'Histoire des Marchois et des Limousins prend tout son sens avec cette exposition labellisée Mission du Centenaire 14-18. « Mémoires de guerre des Limousins 1914-1918, des chevaux et des hommes » se veut être un éclairage mémoriel original qui démontre comment l'entrée en guerre et l'arrivée des militaires a bouleversé le quotidien des Saint-Juniauds. Le cheval avant la guerre était non seulement le moyen de locomotion quotidien, mais pour les ruraux, l'outil existentiel pour travailler les campagnes. De fait, accueillir 3 800 hommes et 800 chevaux a nécessité de multiples réquisitions. Les achats de chevaux par le biais du dépôt de remonte sont si conséquents qu'ils ont impliqué que les soldats du 15ème Régiment d'artillerie de campagne participent aux travaux des champs. Il faut se rappeler que tous les officiers quelques soient les corps militaires étaient à cheval, et que beaucoup de chevaux sont morts sur les champs de bataille ou des suites de manques de soins ou de blessures, d'où des besoins considérables. Ainsi, le cheptel saint-juniaud a subi un lourd dégrèvement alors que le cheval était bien un auxiliaire de vie indispensable à l'homme. Cette exposition met donc en perspective un enjeu de taille pour l'époque ; le danger de manque de subsistance qu'a pu représenter le cantonnement de ce régiment.

Ainsi, le cheval qui était un serviteur docile a eu une influence déterminante dans la vie des hommes au fil du temps. Il est vrai que la première perception symbolique de cet animal est celle d'un « véhicule » dirigé par la volonté de l'homme et guide de ce dernier. Mais, le cheval n'est pas que cela. Sa participation à l'effort de guerre entre 1914 et 1918 met en lumière le caractère historiquement valeureux, voire héroïque de ces chevaux à l'égal de l'homme et qui lui ont

permis de se distinguer dans les conquêtes militaires. Ils sont à la fois combattants, sauveteurs et soutien logistique. Le cheval est donc bien au cœur de l'expérience combattante.

D'autre part, il ne faut pas oublier que, grâce au cheval, des avancées humaines ont vu le jour. Il a rendu possible la communication à distance, sur des territoires lointains. D'un coup, le monde se rapprochait pour voir se développer le commerce. Il a ainsi, permis de conquérir de nouveaux espaces. Sans le cheval, les Etats-Unis n'existeraient pas. Alexandre Le Grand a pu développer ses tactiques de guerre avec ses armées montées. De même, Napoléon Bonaparte n'aurait pas quitté la France et l'histoire des chevaliers du Moyen-âge serait sans importance. Le cheval a véritablement été un moteur de progrès pour l'homme.

Son influence dans le développement de l'humanité s'étend encore plus loin. Et, c'est surtout dans le domaine agricole que le cheval a laissé des traces importantes. Il a également permis d'accroître la production des paysans et des fermiers, et ainsi, d'améliorer leur sécurité financière en revendant leur surplus dans les villes. Ainsi, il a impulsé la dynamique moderne. Claude Sosthène Grasset d'Orcet, démontre lui aussi le rôle déterminant du cheval pour l'existence humaine, en décryptant l'évolution fonctionnelle du cheval au cours des âges. Il a ainsi été tour à tour l'animal de campagne qui aide aux labours, le transporteur de marchandises pour assurer les nécessités de la vie quotidienne en approvisionnant les grandes cités. Puis, il devient machine de guerre partant en campagne, à la conquête des villes.

De tout temps, le cheval demeure tapi dans le subconscient collectif profond. Le cheval a toujours été, à travers les âges, l'animal le plus symboliquement chargé. Il a été considéré comme l'animal psychopompe ; c'est le passeur des âmes dans les écrits mythologiques. Il est aussi le messager des dieux tels Pégase. Allégoriquement, le cheval ailé est lié à l'élévation spirituelle, et, à la victoire contre le mal.

De plus, à travers le mythe du centaure, le cavalier cherche à faire corps avec sa monture en alliant l'instinct animal à l'intelligence humaine. La force de l'un nourrit la connaissance de l'autre; le cheval n'est pas que corps, il a une âme.
De même, Victor Hugo explique que le cheval n'est pas un animal comme les autres, il est hors du commun. Il « *traverse tout, enfers, tombeaux, Précipices, néants, mensonges* », il est le vaisseau qui relie tous les niveaux du cosmos. C'est celui qui fait figure d'alliance entre rêves et réalité, c'est un médiateur.

Le cheval est également une icône de par sa capacité à transfigurer l'humain qui le monte. On perçoit comment le cheval est tour à tour le compagnon infatigable, et, l'allié loyal. En effet, au fil de l'Histoire, il est devenu un symbole de guerre et de domination politique. Ainsi, Napoléon Bonaparte ne s'est-il pas fait représenter en homme de pouvoir dominant en franchissant le col du Saint-Bernard sur sa monture? En effet, le cheval rehausse le pouvoir de celui qui le monte. D'ailleurs, le succès du défilé de la Garde républicaine le 14 juillet n'est- il pas lié à cette perception populaire du cavalier comme symbole de domination militaire? De même, Charles Martel n'a t'il pas gagné à Poitiers grâce à ces chevaux normands et robustes? Ainsi, le cheval participe non seulement de la victoire, mais, rend son cavalier glorieux.

D'autre part, le cinéma a su mettre en avant les capacités extraordinaires que déploie cet animal emblématique et qui transcende la réalité. Steven SpielberG a su démontrer la valeur universelle de cet animal qui est à la fois la personnification de la liberté et l'incarnation de l'autorité artistique. La fameuse séquence des lignes barbelées est digne d'un tableau de la peinture romantique allemande et représente également un fragile instant de paix. Il nous porte aussi à réfléchir à comment la folie des hommes prend des proportions tragiques… et, que finalement, rien n'échappe à la destruction des hommes.

En fait, l'industrialisation de la guerre a mis en danger nos campagnes, il n'y avait parfois plus de chevaux pour le travail des champs.

Christian DUGUAY met en valeur la relation symbiotique entre « Jappeloup » et son cavalier Guillaume CANET. C'est bien l'appréhension de ce qu'est l'animal au-delà de son être, et notamment, son aspect vertueux qui permet au cheval de se surpasser, et rend le cavalier plus compétitif. Sans cette symbiose entre l'homme et sa monture, Pierre DURAND n'aurait pas été un cavalier aussi titré.

Robert REDFORD lui aussi, dans son rôle de Whisperer montre cette sensibilité exacerbée de l'animal qui est bien plus qu'un simple animal ; c'est un compagnon de vie doté de qualités et de vertus humaines. Guillaume CANET, cavalier émérite confirme cette vision, en déclarant que « les chevaux nous ressentent et c'est vrai».

Tout comme dans les westerns, où le cheval apparaît comme l'allié dévoué du héros qu'il assiste quelques soient les dangers. Henri GOUGAUD dit à ce propos qu' « un cow-boy sans sa monture n'est qu'un centaure brisé en deux, une âme séparée d'un corps ».

Le naturaliste Georges BUFFON disait « le cheval est fier, ardent et impétueux ». Et, c'est à ce titre que les meilleurs cavaliers ont choisi de l'utiliser. Charles QUINT s'approvisionnait en Europe, et, notamment en France, car le cheval normand est plus robuste. Le cheval espagnol est plus majestueux mais dressé uniquement pour la parade. Claude Sosthène GRASSET D'ORCET confirme ses dires en précisant que « le meilleur cheval de service provient de la Manche et le meilleur cheval de luxe vient de l'Arabie et il en est de même pour les dresseurs ».

Si aujourd'hui l'homme utilise davantage le cheval pour son loisir, Guillaume CANET, explique comment « l'équitation permet d'apprendre l'humilité ». Ce sport a fait du cheval l'incarnation des voyages dans les grands espaces, de la maîtrise de soi, de l'autre et de la communication avec la nature.

Finalement, le cheval a été divinisé par les Grecs. Il a été adulé par les Indiens, et honoré par les Arabes. C'est un animal emblématique, signe de puissance et de liberté ; il a intensifié le désir des hommes de le domestiquer.
En août 1914, la France a mobilisé plus d'1.5 millions de chevaux. Et, au total, 9 à 10 millions d'entre eux sont morts pendant la Grande Guerre dont 6 millions sont morts au champ d'honneur. Leur dévouement et leur abnégation sont les marques de leurs valeurs. Comme le disait un officier : « *Considérons un instant notre lutte pour la liberté, recherchons l'origine de notre force d'aujourd'hui et nous trouverons que ce chemin de l'homme vers la gloire est balisé par des ossements de chevaux* »!

N'oublions jamais que le cheval était réellement un soutien affectif dans un temps où la brutalité et la mort régnaient partout. Désormais, le cheval est reconnu par la loi comme un « *être vivant doué de sensibilité* ». Ainsi, même, s'il est évident que l'histoire du cheval et son rôle important pour l'humanité et la civilisation moderne se perd, la victime de guerre est aujourd'hui honorée.

REPÈRES Juillet-août 1914

30 juillet : la Russie, alliée de la France, décrète la mobilisation générale.

31 juillet : le socialiste français Jean Jaurés est assassiné.

1er août : le président du Conseil, René Viviani, décrète la mobilisation générale en France et dans l'ensemble des territoires d'outre-mer, à partir du 2 août 1914.

3 août 1914 : l'Empire d'Allemagne déclare la guerre à la France.

4 août : l'armée allemande envahit la Belgique pour contourner l'armée française.

11 août : la France déclare la guerre à l'empire Autriche-Hongrie.

août-septembre : défaite française dans la bataille des frontières.

6-12 septembre : victoire franco-britannique de la première bataille de la Marne.

16-17 septembre : l'armée allemande se déploie vers la Mer du Nord.

novembre 1914 : début de la guerre de tranchées.

1914-1918
Le cheval moteur des armées

En 1914 la France est encore à cheval...
Tout le monde se déplace ainsi : le gendarme ou le marchand, le bourgeois ou le militaire...

En Limousin, comme partout en France, la vie est organisée autour de la ferme. La majorité des habitants, vit et travaille à la campagne. Mais les campagnes limousines ne pratiquent pas l'équitation de travail. On laboure avec des vaches.
Le cheval est le privilège d'une classe dominante, qui élève des chevaux de « races limousines » qu'elle vend aux armées ou qu'elle présente sur les champs de courses de Texonneras ou de Pomapadour.

Comme dans toute la France, depuis 1882 les enfants sont obligés d'aller à l'école, chaque commune compte au moins un instituteur et une « école des garçons »...il y a aussi parfois, une « école des filles ». Même si la langue limousine est trés largement parlée dans l'ensemble du Limousin, le français se diffuse dans les villages.

Pour la première fois depuis toujours, une génération complète sait lire, écrire et compter...
On est persuadé que cela apportera la richesse et la paix.
On a dit que c'était « la belle époque ! »



Le cheval au service de la cavalerie, de l'artillerie et des officiers d'infanterie.





LES RÉGIONS MILITAIRES

La France est divisée en 21 régions militaires. Limoges est le siège de la XIIe région.
Tous les officiers sont à cheval dans la cavalerie mais aussi dans l'artillerie ou même l'infanterie.

L'armée de terre française compte en 1914, 89 régiments de cavalerie et 65 régiments d'artillerie à cheval... L'infanterie compte prés de 800 bataillons dont tous les officiers sont à cheval.

Une division d'infanterie rassemble 4 régiments, soit théoriquement 15 000 hommes, 380 officiers et 3 500 chevaux.

Le rôle du dépôt de remonte

« Le but du dépôt de remonte est d'encourager et d'améliorer l'élevage, en lui créant un débouché régulier, et qu'il doit, en outre, participer d'une façon spéciale à rendre service au pays en préparant les escadrons qui doivent être l'avant-garde de notre armée ».

Jules Tixier 1925. Président du Limousin hippique

À Saint-Junien, les casernes sont celles de dépôt de remonte.
En France, il y a en 1900, 17 dépôts de remonte.

Le dépôt de Guéret avec 400 chevaux, compte 2 annexes en Haute-Vienne, l'une à Bellac (200 chevaux) et l'autre à Saint-Junien (200 chevaux).

Les dépôts de remonte assurent la fourniture des chevaux des régiments de cavalerie, (cuirassiers, dragons, chasseurs, hussards) des régiments d'artillerie et des escadrons du train des équipages.



Du cheval de campagne, au cheval en campagne…

Conférence prononcée le 13 février 2015 par

Philippe Grandcoing
Professeur agrégé au lycée Gay-Lussac à Limoges

Le 4 août 14, M Dupuydenu, régisseur du château de la Judie écrit à son patron, André Bourdeau de La Judie. Il lui explique que la commission de remonte a acheté les 7 chevaux du domaine et commente : « *je suis désolé de nous voir démontés et de n'avoir pu garder aucun cheval. Je ne vois pas bien ce que nous allons pouvoir faire* ». Et de continuer : « *le temps de pluie continue et ne pouvant pas faire nos moissons, les blés vont germer sur pieds. C'est un vrai désastre pour nous et les pauvres métayers qui n'auront pas de quoi se nourrir. Les fils des métayers ont maintenant presque tous rejoint leurs corps et dans plusieurs domaines il ne reste que les femmes et les enfants* ».

Beau témoignage qui éclaire le destin parallèle des hommes et des chevaux à l'été 14. Pour le cheptel équin limousin, il y eut en effet mobilisation et nous allons nous efforcer d'étudier ce basculement du cheval de campagne, du cheval de paix, au cheval en campagne, le cheval de guerre.

Le cheval est à la fois extrêmement présent dans les archives et occupe une place restreinte dans l'économie limousine. Cela tient au fait qu'à la différence du nord de la France il n'est qu'un animal de rente pour l'agriculture et non un animal de travail. Il représente donc un coût pour l'éleveur qui n'est compensé que par la vente de ses produits. Or ce cheval jouit d'une excellente réputation. On en trouve trace depuis le XVIIe siècle dans les textes. Suite aux réquisitions de la Révolution et à la disparition temporaire des haras la race avait presque disparue. Elle s'était reconstituée à partir de l'Empire grâce à l'importation d'étalons arabes puis, dans la première moitié du XIXe par l'introduction du pur-sang anglais. Ce dernier se révéla peu adapté au terroir limousin, malgré les réussites sur les champs de course de quelques écuries, et la production s'orienta vers le cheval anglo-arabe et le cheval de demi-sang. A la veille de la guerre, dans *Le Limousin hippique*, le cheval limousin « *plébéien* » est ainsi décrit : « *1m 50 à 1m 56, dos parfait, bien corseté, du garrot, de l'épaule, bien que celle-ci souvent puisse être plus couchée, des membres trempés et forts relativement à sa taille, bons pieds, croupe souvent courte, encolure brève un peu forte, tête plus chargée que celle de l'anglo-arabe du sud-ouest, œil grand et expressif. Animal trempé, résistant, endurant, doué de bonnes allures, excellent troupier, cheval de chasse hors ligne* ». Ce cheval tant vanté, quelle est sa place dans l'économie limousine à la veille de la guerre ?

On dénombre 4 228 poulinières en 1904, 3 171 en 1913, et cette même année 1 902 naissances dont 982 anglo-arabes. L'autre moitié est surtout composée d'anglo-normands, ayant éventuellement du sang d'anglo-arabes. On le voit le cheval représente bien peu de choses dans l'agriculture limousine, à la différence des

bovins qui constituent alors l'ossature des domaines agricoles.

Pourtant le cheval occupe à part dans cette société de la Belle Epoque. Tout d'abord parce qu'il est devenu au cours du XIXe siècle l'instrument de la mobilité. L'amélioration des routes, concomitante de l'arrivée du chemin de fer, a rendu possible l'usage des voitures hippomobiles, notamment des petites voitures légères, celles des notables locaux, médecins, notaires, grands propriétaires et châtelains. Mais aussi celles de commerçants ambulants. Toutefois, ne nous y trompons pas, le cheval, à l'exception des villes, reste relativement rare en Limousin, concurrencé par la mule et le mulet.

Il existe d'extraordinaires photographies du cheptel équin limousin grâce aux registres de recensements des chevaux en vue des réquisitions, malheureusement très imparfaitement conservés. A Bussière-Boffy en 1886 sont recensés 26 chevaux dont 15 sont jugés aptes au service (5 appartiennent à des meuniers). On est là dans une commune relativement riche. A Saint-Cyr en 1887, seuls 4 chevaux sont classés. A Saint-Auvent, 29 chevaux sont recensés à la même date et 10 au moins sont classés. L'année suivante, ils ne sont plus que 17, ce qui pose des questions quant à la nature de ce cheptel, voire quant à la fiabilité du document. A Saint-Bonnet-Briance, 53 chevaux sont recensés en 1913, 31 sont réquisitionnables, dont 9 appartiennent au châtelain et maire, le comte de Lalande.

Ces recensements témoignent de l'importance militaire du cheval, inversement proportionnelle à sa place dans l'économie limousine. L'Etat n'a de cesse d'encourager sa production afin de pourvoir aux besoins de l'armée. Tout un ensemble de dispositifs existe : présence d'étalons à Pompadour, primes, concours qui doivent inciter les éleveurs à produire et donc à fournir à la remonte les équidés nécessaires. Ils ont permis, suite à la défaite de 1870, de développer une production de chevaux de

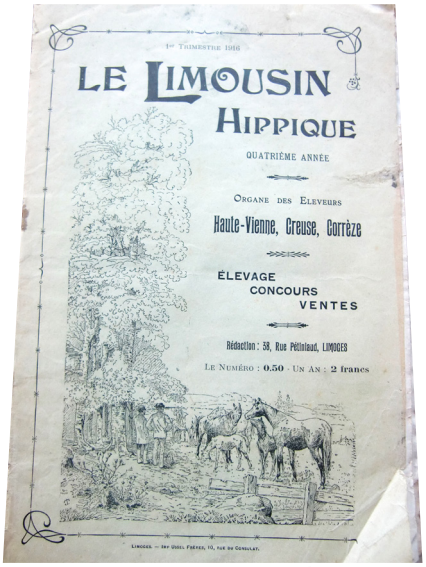
1er Trimestre 1916

LE LIMOUSIN
HIPPIQUE

QUATRIÈME ANNÉE

Organe des Eleveurs
Haute-Vienne, Creuse, Corrèze

ÉLEVAGE
CONCOURS
VENTES

Rédaction : 58, Rue Pétiniaud, LIMOGES
Le Numéro : 0.50 - Un An : 2 francs

Couverture du Limousin hippique dirigé par jules Tixier architecte, éleveur de chevaux. Ier trimestre 1916. Collection particulière

selle indispensables pour l'armée, puisque le nombre de saillie a augmenté d'environ 50% entre 1874 et 1899. En particulier, la Basse-marche s'est affirmée comme zone d'élevage particulièrement dynamique. Or ce système est en crise à la fin du XIXe siècle car les tarifs de la Remonte sont jugés insuffisants par rapport au coût de l'élève d'un poulain. C'est pourquoi est né *Le Limousin hippique* à la fois revue et association défendant la production du cheval en Limousin et organe de défense des intérêts des éleveurs. En 1914, par exemple, la revue lance un cri d'alarme.

Alors que les besoins de l'armée sont croissants dans le contexte de la loi des trois ans, la production est insuffisante en Limousin. A la dernière foire de la Saint-Loup ont seulement été présentés 19 poulains et 7 poulinières suitées. Les chevaux adultes se vendent en moyenne entre 500 et 1000 francs, guère plus qu'un beau bœuf de labour, un poulain se vend entre 200 et 500 francs. Les prix pratiqués par la remonte sont rémunérateurs mais les militaires sont très exigeants sur la qualité des chevaux. Ces prix minima de la remonte varient en fonction de la qualité des bêtes et de leur affectation : cuirassier 1300 francs, dragon 1125 francs,

cavalerie légère 1000 francs, artillerie 1050 à 1125 francs, génie 1100 francs.

Telle est la situation lorsque la guerre est déclarée. La mobilisation des hommes est aussi celle des chevaux. Dès les premiers jours du conflit les régiments de ligne et de cavalerie casernés en Limousin sont dirigés vers les frontières, au total huit régiments d'infanterie, deux de cavalerie et un escadron du train. Ce sont environ 2000 hommes montés qui partent à la guerre, sans compter le train des équipages. Ils rejoignent les 730 000 chevaux réquisitionnés (sur un total de 1 800 000 pour l'ensemble de la guerre). Cette réquisition a considérablement désorganisé l'économie française. En quelques jours ce sont 20% des chevaux qui sont enlevés à leurs propriétaires (un même phénomène est observable pour les bovins où la réquisition ne permet pas d'assurer le renouvellement du cheptel). Le pouvoir, conscient des problèmes engendrés, demandera en 1919 que les commissions de réquisition « *déterminent approximativement la limite au-delà de laquelle les sacrifices demandés au pays paralyseraient ses forces vitales* ». Bel aveu quant aux excès des réquisitions de 1914 !

Localement il est difficile de mesurer cet impact faute de statistiques globales. Mais quelques exemples ont été retrouvés. A Magnac-Bourg ce sont 12 chevaux qui sont réquisitionnés, à Coussac-Bonneval le 3 août partent 13 chevaux, 2 mules et 2 voitures ainsi que des harnais pour une somme de 215 francs. Le 18 septembre 6 autres chevaux sont réquisitionnés. A Cromac, 6 chevaux partent le 3 août et 2 le 28 octobre. A Chamboret 9 chevaux appartenant à 5 propriétaires sont réquisitionnés (quatre sont des propriétaires le cinquième marchand de vin). En l'absence des recensements des chevaux avant-guerre dans ces quatre communes il est difficile de mesurer l'impact exact des réquisitions. Mais la commune de Saint-Hilaire-la-Treille offre ici une photographie extraordinaire.

Au 10 juin 1914, 47 chevaux sont présents dans la commune, 23 sont mobilisables, 12 sont mentionnées vendus à l'armée en marge du document. On peut donc établir des ordres de grandeur. Un quart des chevaux existant ayant été réquisitionnés semble donc probable. À titre de comparaison, une étude menée dans le Pas-de-Calais pour le village de Cambligneul montre qu'en août 1914 un quart des chevaux adultes furent réquisitionnés. Ce prélèvement pèse très lourdement sur un plan qualitatif. En 1919, 47 chevaux sont recensés à Saint-Hilaire, 10 seulement sont jugés aptes au service. Le prélèvement est proportionnellement plus important que pour le cheptel bovin, notamment au début de la guerre. La commission de ravitaillement basée à la Jonchère (mais qui couvre toutes les communes environnantes) reçoit 325 bovins entre le 20 et le 30 août. Au même moment celle de Saint-Junien (11 communes) reçoit 193 bovins dont 89 bœuf et 104 vaches. A Chamboret 70 bovins sont réquisitionnés durant les mois d'août en septembre, soit environ 10% du chepetl (en 1918 un recensement précis donne 159 bœuf, 342 vaches et 278 génisses et châtrons soit 779 bovins adultes).

Le sort des montures est particulièrement éprouvant. Tout d'abord le stress de l'embarquement dans les wagons. Pour les chevaux réquisitionnés la rupture avec leur environnement familier, le changement de nom, la rencontre avec un nouveau cavalier et de nouveaux congénères, le bruit etc. A la descente du train c'est un autre enfer qui commence. Celui des longues étapes, parfois jusqu'à 100km par jour pour la cavalerie, avec des selles standard et donc pas toujours adaptée à leur morphologie les chevaux de l'artillerie ne sont pas mieux lotis puisque souvent on ne les dételle pas la nuit afin de gagner du temps. S'y ajoutent la faim, la soif, le manque de fers (deux de rechange initialement prévus), les maladies (la morve et la gourme) et bien sûr le stress des combats. On assiste à de véritables paniques face à la mitraille et aux bombardements. Au total 760 000 équidés sont morts à la guerre côté français. C'est 40% des effectifs. Si on

y ajoute les disparus et les réformés c'est 61%. Si ces chiffres avaient été les mêmes pour les hommes on en serait à plus de 3 millions de soldats morts.

Au-delà du discours général suivons le devenir des chevaux du 20e Dragon. Le 3 août, 678 chevaux quittent Limoges par le train. Le 5, ils sont débarqués en Lorraine. Le 7 ont lieu les premières escarmouches. Il s'agit seulement de missions de reconnaissance. Le 21 il est noté : « *les chevaux qui depuis le 8 août n'ont jamais bu dans la journée sauf pendant le séjour du régiment à Bénaménil sont harassés. Beaucoup sont déjà abandonnés en route incapable de suivre même au pas* ». Le 3 septembre, le régiment touche 120 nouveaux chevaux, ce qui dit l'ampleur des pertes dans les premiers combats en Lorraine. Le 20 septembre, le régiment touche à nouveau 170 chevaux. C'est donc 40% de l'effectif qui a été renouvelé en moins de deux mois. A partir d'octobre, le journal de marche enregistre l'arrivée de nouveaux chevaux issus des réquisitions. Désormais c'est une litanie de plaintes sur l'état médiocre des lots reçus.

La guerre de 14-18 aura tué trois fois plus de chevaux que les guerres de Napoléon, alors que la cavalerie n'a joué aucun rôle déterminant. En septembre 1914, épuisée par la bataille aux frontières elle est incapable de gêner la retraite allemande. Pourtant certains rêvent encore de renouer avec les Murat et les Lassalle, les grands sabreurs du temps de Napoléon. Dans *le Limousin hippique* de 1916 le général Cherfils s'enthousiasme sur le rôle joué par la cavalerie russe lors des offensives de l'été 1915. à propos d'une brèche faite par des cavaliers français il écrit : « *hier, un escadron a passé ; demain ce sera un régiment. Après demain une brèche plus vaste s'ouvrira sur un front de plusieurs lieux. Alors, une masse d'une dizaine de divisions de cavalerie, française et anglaise, prendra son vol dans la campagne enfin ouverte* ». Beau témoignage du drame commun vécu par les hommes et par les chevaux au cours de cette guerre et qui a pour cause l'incapacité à penser ce conflit pour ce qu'il était, c'est-à-dire une vaste entreprise de destruction industrielle, fort éloignée des rêves d'héroïsme entretenus par toute une littérature et un faisceau de représentations hérités des siècles précédents.

Conférence de
Philippe Grandcoing

1914-1918 cheval de campagne... ...en ca

Avant la guerre seuls
les chevaux de cavalerie
étaient appelés :
« *chevaux de guerre* »...

Depuis la guerre, le
cheval d'attelage de
75, le cheval de canons
lourds variés,
le mitrailleur,
sont bien, aussi,
des chevaux de guerre !

Le Limousin hippique n° 4 et 5 Limoges 1919.

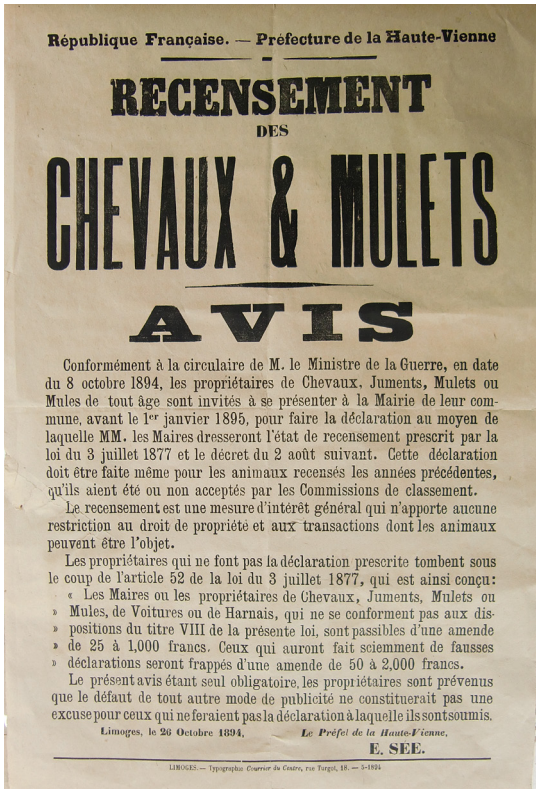

République Française. — Préfecture de la Haute-Vienne

RECENSEMENT
DES
CHEVAUX & MULETS

AVIS

Conformément à la circulaire de M. le Ministre de la Guerre, en date du 8 octobre 1894, les propriétaires de Chevaux, Juments, Mulets ou Mules de tout âge sont invités à se présenter à la Mairie de leur commune, avant le 1er janvier 1895, pour faire la déclaration au moyen de laquelle MM. les Maires dresseront l'état de recensement prescrit par la loi du 3 juillet 1877 et le décret du 2 août suivant. Cette déclaration doit être faite même pour les animaux recensés les années précédentes, qu'ils aient été ou non acceptés par les Commissions de classement.

Le recensement est une mesure d'intérêt général qui n'apporte aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les animaux peuvent être l'objet.

Les propriétaires qui ne font pas la déclaration prescrite tombent sous le coup de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, qui est ainsi conçu :

« Les Maires ou les propriétaires de Chevaux, Juments, Mulets ou » Mules, de Voitures ou de Harnais, qui ne se conforment pas aux dis- » positions du titre VIII de la présente loi, sont passibles d'une amende » de 25 à 1,000 francs. Ceux qui auront fait sciemment de fausses » déclarations seront frappés d'une amende de 50 à 2,000 francs.

Le présent avis étant seul obligatoire, les propriétaires sont prévenus que le défaut de tout autre mode de publicité ne constituerait pas une excuse pour ceux qui ne feraient pas la déclaration à laquelle ils sont soumis.

Limoges, le 26 Octobre 1894. *Le Préfet de la Haute-Vienne,*
E. SEE.

LIMOGES. — Typographie *Courrier du Centre*, rue Turgot, 18. — 5-1894

Affiche éditée par la préfecture de la Haute-Vienne «*invitant*» les propriétaires d'équidés à se soumettre aux obligations de recensement. Datée du 26 octobre 1894. Coll jjm



Artilleurs au repos et chevaux tués sur les sommets des montagnes, dans les récents combats. Coll. particulière

n campagne. Cheval de guerre !

LA RÉQUISITION

Pendant la guerre de 1914-1918, le dépôt de Guéret a fourni en 5 ans 19 881 chevaux ; pour sa part la Haute-Vienne en a fourni 7 592 et la Creuse 3 380 soit 10 972 pour les deux départements limousins.

À partir de 1919 et jusqu'en 1924, les achats du dépôt de remonte de Guéret ont été pour la Haute-Vienne de 609 chevaux et pour la Creuse de 572, soit un total de 1 181 chevaux pour les 5 années qui ont suivies la période de mobilisation.

La guerre, les réquisitions et les ventes ont saigné à blanc le cheptel limousin.



Recensement des chevaux par les commissions installées dans les communes. cpa IFCE

Rapport de la commission de réquisition de Ruffec Charente

Le 6 août 1914 à 8 heures du matin « *chevaux, juments, mules mulets et équidés classés* » ont été présentés à la commission de réquisition. 38 équidés ont été examinés, 24 ont été retenus et payés à leurs propriétaires :

« *Ils ont été emmenés le jour même, les uns affectés au 52e Régiment d'artillerie à Angoulême, les autres au 12e escadron du train des équipages à Limoges* ».

La réquistion des chevaux en août 14. Le Nouvel Obs novembre 2012.



La commission de réquisition des chevaux à Paris en 1914. cpa. coll. particulière

Le cheval limousin : entre éleveurs privés e



Le Haras national de Pompadour et les chevaux de remonte

« Au point de vue du pedigree, les étalons de P.S. Arabe et Anglo-Arabe produits par le Haras de Pompadour (où les mères sont sélectionnées depuis 43 ans et où on n'emploie que des Etalons d'un mérite éprouvé) offrent aux éleveurs des garanties tout à fait exceptionnelles.

(...)

Ces qualités ne sont pas à dédaigner à une époque ou l'importance et la force sont aussi recherchées, chez le cheval de selle, par le commerce de luxe et la remonte. »

Le *Limousin hippique* Tristia. Limoges juin 1914.



La réputation du cheval limousin anglo-arabe du dépôt de Guéret

Le dépôt de Guéret rassemble les meilleurs produits du Limousin et de la Marche.
Lors de la guerre de Crimée (1853-1856), le général d'Allonville, commandant en chef de la cavalerie en Crimée, complimente son ami le colonel Lefort, commandant le dépôt de remonte de Guéret qui lui avait envoyé 600 chevaux pour les 6e et 7e dragons à Eupatoria (bataille d'Eupatoria le 17 février 1855) :
« *Bien que constamment au bivouac, ne buvant qu'une eau saumâtre, avec une légère ration d'orge et du foin avarié, les chevaux de Guéret ont conservé les conditions de salubrité, de solidité et de bon service que l'on doit attendre du cheval de guerre. Ils ont fait, par terre, le trajet d'Eupatoria à Sébastopol, sans qu'il en reste un seul en route* ».
Le *Limousin hippique* Jules Tixier. Limoges 1925.

Le prix des chevaux de remonte

« A la suite de la crise du cheval de demi-sang et de l'abandon qui se manifestait dans tous les centres d'élevage, en 1912, la Chambre et le Sénat adoptèrent une augmentation du prix d'achat des chevaux de remonte »…

Après des moments d'incertitude le texte de l'article unique modifiant la loi du 29 décembre 1912 a été adopté dans les termes suivants : « *Il est ouvert au ministère de la guerre, sur l'exercice de 1914, en addition aux crédits provisoires alloués un crédit s'élevant à la somme de 100 000 francs, applicable au chapître 48 : remonte et recensement des chevaux.* »
La Chambre des députés a adopté ce projet de loi le 21 janvier 1914 à l'unanimité de 541 voix. Les chevaux achetés en 1913 jouiront donc d'une plus-value de 250 francs sur ceux ac*hetés en 1912* ».
« Tout va bien qui finit bien ! » s'exclamait au printemps 1914 le président du *Limousin hippique*, Jules Tixier, éleveur de chevaux anglo-arabes pour la remonte.

En 1912 et 1913, près de 15 000 chevaux français ont été exportés vers l'Allemagne ! Soit quelques 15 000 chevaux, juments et poulains.

Le Limousin hippique Jules Tixier. Limoges juin 1914.

Les cavaleries des belligérants alliés en 1914

En 1914, la Russie compte à elle seule, 35 millions de chevaux, soit presque la moitié de la population chevaline mondiale.

Le cheptel équin des armées occidentales en guerre :

France :	**3 197 720**
Grande-Bretagne :	**2 084 893**
Irlande :	**539 517**
Italie :	**955 878**
Belgique :	**255 529**
Total :	**7 033 537 chevaux**

Allemagne :	**4 345 047**
Autriche :	**1 716 488**
Hongrie :	**2 282 028**
Total :	**8 343 563 chevaux**

Les Haras nationaux au service des armées

Conférence prononcée le 20 février 2015 par

Diane de Sainte Foy
Directrice de la communication de l'Institut français du cheval et de l'équitation

Au début du XXe siècle, le Haras national de Pompadour est un des 22 dépôts d'étalons des Haras nationaux, service du ministère de l'agriculture, en charge d'améliorer la qualité et la quantité de la production du cheval en France. C'est le seul haras doté d'une Jumenterie, à entretenir un troupeau de juments du pur sang destiné à faire naître des poulains dont certains viendront abonder le cheptel des étalons nationaux.

LE CHEVAL POUR FAIRE LA GUERRE EN 1914

Se pencher sur le rôle des Haras nationaux permet de se trouver à la croisée d'enjeux économiques et sociaux lourds d'histoires individuelles et collectives où se mêlent tout à la fois l'agriculture, la passion de l'élevage, la politique, le sport, les courses, les loisirs, la nature, l'animal...L'institution a été créée par Colbert pour améliorer la qualité et la quantité de la production du cheval en France, autant pour son utilisation civile que pour les besoins de son armée afin d'éviter d'importer à grand prix des chevaux étrangers. De 1665 à 2010, l'histoire de l'institution ocille entre ceux qui soutiennent sa politique d'orientation de l'élevage et ceux qui la pourfendent au nom de la liberté d'agir et d'entreprendre. A la suite de la défaite de 1870, le ministère de l'agriculture déploie une politique publique volontariste pour encourager la production de chevaux sur tout le territoire afin de se préparer à un éventuel conflit militaire dans lequel les chevaux auraient toute leur place. En Limousin, terre de cheval, connue pour ses beaux modèles légers, résistants et endurants, cette politique déployée par le directeur du haras national de Pompadour portera également ses fruits.

À la veille du premier conflit mondial, l'utilisation du cheval dans la société française est à son apogée dans tous les secteurs de la vie quotidienne : agriculture, industrie, transports, guerre, courses et les premiers sports équestres. En 1914, le cheptel équin en France est composé de chevaux de sang, de demi-sang et de trait, il se monte à plus de 3, 2 millions d'équidés. L'armée en dispose de 175 000. La France en importe moins de 10 000. La situation s'est améliorée depuis le dernier conflit armé en 1870, dont l'issue a soulevé de nombreuses remises en cause concernant la production et l'utilisation des chevaux. En effet, quelques années auparavant, en 1863 sous l'influence des porte-parole les plus libéraux de la filière équine, l'Etat ordonne la dispersion d'un grand nombre d'étalons nationaux vendus à vil prix à l'industrie privée. Les effectifs des étalons nationaux sont au plus bas et en 1869, on trouve à grand peine 20 000 chevaux sur le territoire pour l'armée.
Deux grandes lois réorganisent donc l'activité et tâchent de la rendre cohérente. La loi du 29 mai 1874 sur les Haras et les remontes est promulguée avec le statut de loi organique de l'administration, corolaire de la loi de 1872 sur le recrutement de l'armée. Elle renforce la production de chevaux sur le territoire en réorganisant l'administration des Haras nationaux, en augmentant le nombre d'étalons et en construisant de nouveaux dépôts d'étalons. Cette loi dite Bocher rétablit la Jumenterie de Pompadour

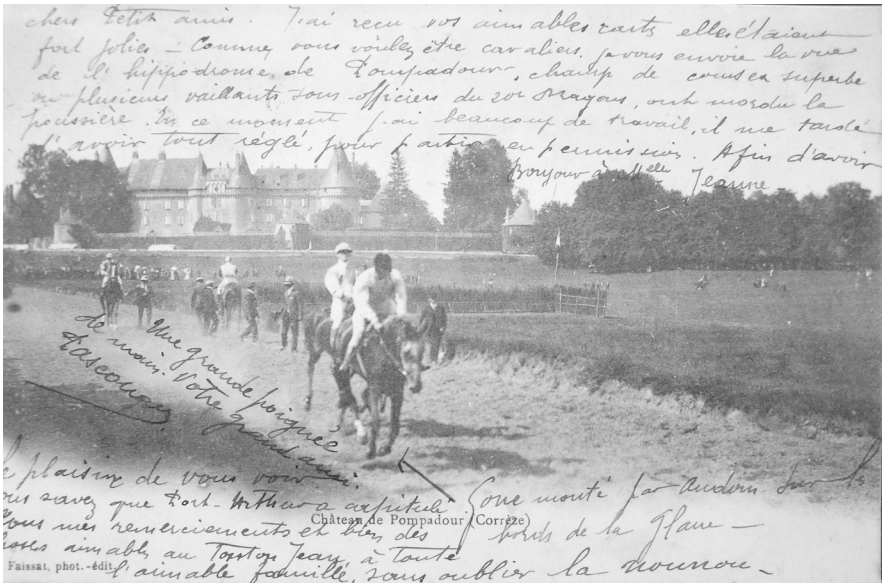

Le champ de courses de Pompadour sur lequel les officiers et sous-officiers du 20e dragon sont à l'entraînement.
Carte postale ancienne

(supprimée en 1852) grâce à l'intervention d'un député corrézien, Joseph Brunet, né à Arnac-Pompadour.

La loi du 3 juillet 1877 institue le recensement annuel des chevaux, juments, mules et mulets via une déclaration annuelle obligatoire par leurs propriétaires. La déclaration s'effectue auprès des mairies dans des registres ensuite transmis au service régional des remontes. Ces registres ont parfois été conservés dans les archives communales, aujourd'hui déposées dans les archives départementales. La commission d'achats (en temps de paix) ou de réquisition (en temps de guerre) est composée d'officiers, de vétérinaires et de civils. L objectif est de classer les animaux en fonction de leurs poids, de leurs qualités utiles pour l'armée selon leurs différentes utilisations possibles. Au moment de la mobilisation en 1914, d'après le recensement effectué en 1913, on compte en France 1 065 000 chevaux et mulets classés.

QUEL MODÈLE DE CHEVAL ?

La question du modèle est une discussion récurrente dans le milieu du cheval, particulièrement la question du modèle du cheval de guerre : les pur sang anglais sont de bonnes montures, mais peu résitantes aux conditions de la vie de troupe ; les anglo-arabes sont très appréciés car endurants et énergiques, les chevaux arabes sont plutôt bien classés mais rares. Les chevaux de réquisition sont des chevaux utilisables à deux fins, c'est à dire pouvant être montés et attelés, le cheval de selle et le cheval de trait. Dans les 22 dépôts d'étalons gérés par les Haras nationaux en 1910, les effectifs des étalons sont choisis selon leur espèce « tant du point de vue commercial et agricole qu'à celui de la défense du pays et de sa sécurité ». Les 3 438 étalons nationaux se répartissent en chevaux de sang (16, 56%), chevaux de demi-sang (64%) et chevaux de trait (18, 80%). Chaque année, ils effectuent dans les 750 stations de monte du territoire 150 467 saillies sur 248 565 au total, soit plus de la moitié de la production nationale. Les Haras nationaux déploient également pour encourager la production de chevaux un système d'approbations des étalons et des mécanismes de soutien sous forme de primes à la monte, à la naissance, aux concours modèles et allures, etc...

Avec un total annuel de 9 802 saillies, l'arrondissement auquel appartiennent le haras national de Pompadour et la région du Limousin est le plus petit contributeur à l'effort de production nationale. Le haras national de Pompadour compte 97 étalons,

dont 49 pur sang et 48 demi-sang.
Au moment de la saison de la reproduction, les étalons se répartissent dans les 25 stations de monte réparties dans les trois départements : Creuse : 48 étalons ; Haute-Vienne : 25 étalons ; Corrèze : 25 étalons. Les étalons nationaux saillissent environ 3 000 juments par an, soit une moyenne de 30 juments par étalon, un score largement inférieur à la moyenne nationale qui est de 44 juments par étalon. Cependant, Pompadour est le seul haras à entretenir un troupeau de juments de pur sang destinées à faire naître des poulains dont certains viendront abonder le cheptel des étalons nationaux ; la Jumenterie compte 59 juments qui donnent naissance à 43 poulains et pouliches.

En Limousin, il n'y a pas d'étalons privés autorisés ou approuvés pour effectuer la monte, ou peu. Les étalons nationaux sont utilisés comme des étalons de croisement, avec une production modeste, à l'exception d'une petite partie réservée aux juments de leurs races, particulièrement en Haute-Vienne pour produire du cheval pur sang, le cheval de référence pour la cavalerie. Après la défaite de 1870, la loi de 1874 consacre le rôle des Haras nationaux dans la fourniture des chevaux aux armées. Le ministère de l'agriculture devient le responsable de la fiabilité des remontes. La commission mixte des Haras et des remontes est instituée par le décret du 13 février 1912, présidée par le ministre de l'agriculture et composée de représentants des Haras et des remontes. Ces deux entités sont réunies afin d'étudier tous les problèmes qui touchent à la production du cheval de guerre et de servir l'intérêt général en assurant la défense nationale au lieu de se combattre comme si souvent par le passé.

SE PRÉPARER AU CONFLIT DÈS 1912

Le directeur des Haras nationaux tire la sonnette d'alarme dans le rapport qu'il rédige chaque année à son ministre et alerte sur la crise durable du cheval de sang. Il faut selon lui encourager les éleveurs à produire davantage de chevaux et augmenter les crédits accordés en relevant le montant des primes, créant de nouveaux concours régionaux de chevaux de selle : « *il s'agit de pouvoir organiser progressivement en France un marché de chevaux d'âge prêts à entrer en service et susceptibles par la suite de forme une réserve de choix en cas de mobilisation* ». Les effets de cette politique sont immédiats : dès 1913, la production de chevaux augmente et les achats de chevaux par le service des remontes atteint 36 642 (contre 14 366 en 1912), 40 958 en 1914 et 58 088 en 1915. En Limousin, les mesures sont bien accueillies par les éleveurs. Le nombre de saillies passe de 3 114 en 1911 à 3 983 en 1914. La création de la revue *Le Limousin hippique* en 1913, organe de presse spécialisé des éleveurs du Limousin, illustre l'étroite association des éleveurs et de la remonte. Comme dans tous les territoires, les incitations financières sont efficaces. Le numéro du printemps 1914 de la revue rapporte que la somme totale attribuée pour deux concours de pouliches à Limoges et au Dorat, se monte à 9 150 francs. Une quinzaine de prix sont alloués, dont certains avec des primes de 80 à 100 F. le directeur du haras de Pompadour, le capitaine du dépôt de remonte de Guéret et le vétérinaire départemental font partie du jury. Avec ses étalons de pur sang anglais, arabe et anglo-arabe, le Limousin fournit particulièrement des chevaux de remonte pour la cavalerie. De 470 en 1910, le nombre de chevaux achetés en Limousin par le service des remontes, passe à 1 494 en 1913 à 4 838 en 1915.

Une fois la guerre déclarée, les besoins de l'armée en chevaux deviennent considérables. En 1914, l'armée réquisitionne 780 000 chevaux, en importe 241 688 en 1915 et encore 200 980 en 1916. De nombreuses tensions se développent dans les élevages en raison de l'augmentation des prix des matières premières (foin, avoine) et de l'absence des personnels mobilisés sur le front.
Le syndicat des éleveurs du Limousin au cours d'une réunion en 1916 écrit au ministre de la guerre, via le ministre de

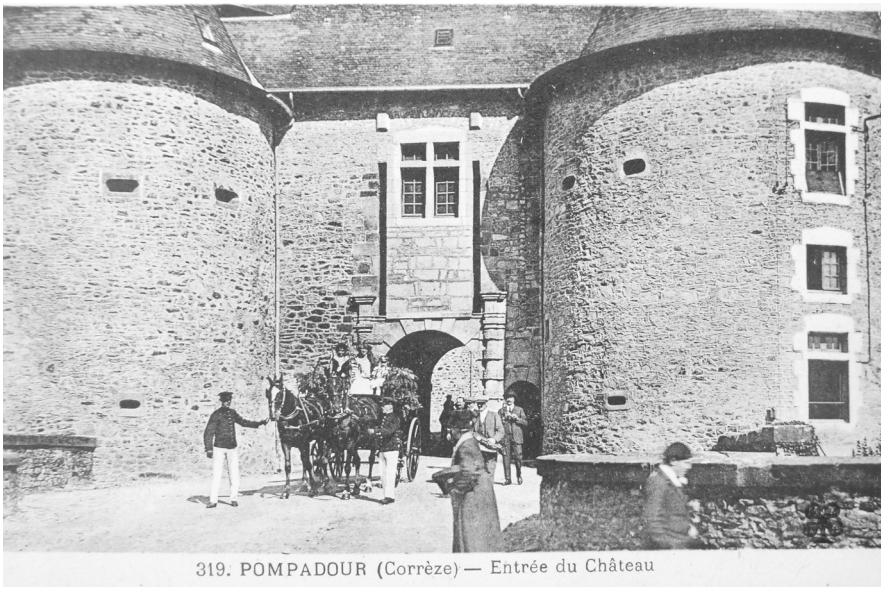

Le chateau de Pompadour siège du Haras national. Carte postale ancienne.

l'agriculture, pour lui proposer d'acheter des chevaux aux éleveurs du Limousin plutôt que d'importer des chevaux d'Amérique ce « *qui cause une grande pertubation dans notre élevage national, constituant en réalité une ressource plus que suffisante* ».

Ces propositions visent à relever les prix d'achat accordés aux officiers acheteurs et à les inciter à acheter « *des chevaux indigènes, anglo-arabes et demi-sang qui sont excellents et bien supérieurs aux chevaux américains* ». Les éleveurs du Limousin souhaitent aussi que des permissions et des sursis renouvelables soient accordés aux palefreniers et aux piqueurs s'occupant de la monte et de la mise bas dans les haras.

Le personnel du haras national de Pompadour est un sujet de préoccupation pour l'inspecteur général, directeur des Haras. Dans ses rapports de 1913 et 1914, il souligne la situation précaire des adjudants, brigadiers chefs, brigadiers gardes et grooms ; il réclame un relèvement de leurs traitements. Grâce au *Limousin Hippique,* on connaît mieux le personnel du haras de Pompadour : il se compose d'un directeur, d'un sous-directeur, d'un surveillant, d'un vétérinaire, d'un régisseur, d'un adjudant, d'un brigadier chef, d'un garde, de 44 palefreniers et de 24 grooms.

LA FIN DU CHEVAL DE GUERRE

Pendant toute la durée du conflit,
1,4 million de chevaux et 150 000 mulets sont mobilisés. On estime à 1, 1 million le nombre de chevaux morts, disparus ou réformés. A la fin de la guerre, les éleveurs dont la voie est portée par *Le Limousin hippique,* ne désarment pas. Ils demandent au service des Haras et au service des remontes de leur faire connaître quel sera l'avenir de l'anglo-arabe dans la cavalerie, de façon à rechercher le modèle conforme aux achats à réaliser, sans être atteints par les variantes de goût dont la direction de la cavalerie et le service de la remonte peuvent faire état...

L'avenir du cheval limousin était tout autre, l'anglo-arabe, le cheval de troupe par excellence, allait devenir un cheval de sport.

Conférence de
Diane de Sainte Foy

La réquisition des chevaux ... à Sai

Les réquisitions à Saint-Junien

Dès le début de la guerre, l'armée va réquisitionner à Saint-Junien, principalement des vivres, des moyens de transports (automobiles et chauffeurs) et de l'essence.

Le 17 septembre 1914, le général Lucas, commandant les dépôts d'artillerie de la 8e région militaire à Bourges, demande au maire de voir si les entreprises de tissage de la ville peuvent fournir des couvertures de cheval pour l'artillerie.

À partir de 1916, on réquisitionne également les peaux brutes de veaux.



AVIS

Vente de Chevaux réformés

Le Receveur des domaines à Saint-Junien procèdera le **21** décembre 1914, à 10 heures du matin, sur la place du Champ-de-Foire à Saint-Junien, à la Vente aux Enchères de **17** Chevaux réformés provenant du 15e d'artillerie.

Au comptant, 5% en sus pour tous frais.

NOTA. — Tout acheteur devra être porteur d'une attestation du maire de sa commune certifiant qu'il ne fait pas, de façon habituelle, le commerce des chevaux, et qu'il a réellement besoin de chevaux pour les travaux de culture ou pour l'élevage. Seuls les animaux non réclamés par les agriculteurs ou éleveurs pourront être vendus aux marchands de chevaux.

Le Receveur des Domaines,
COUSSY.



Soldats du 15e RAC et leurs chevaux dans la campagne limousine - Collection Robert Negraud

EVOLUTION DU CHEPTEL DE SAINT-JUNIEN ET DE SON CANTON DE 1911 À 1921

Saint-Junien	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	210	222	229	114	114	109	99	101	118	98	122
Mulets	4	5	5	3	3	3	3	9	12	9	12
Anes	100	105	108	95	93	95	94	92	95	96	93
Javerdat	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	35	32	29	0	20	24	19	16	17	28	26
Mulets	4	4	4	3	2	1	2	1	1	2	3
Anes	42	40	40	40	40	40	40	40	40	40	50
Oradour	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	73	62	60	52	30	30	34	32	44	53	53
Mulets	6	4	4	2	0	0	0	0	14	0	0
Anes	49	47	50	45	45	20	20	15	0	30	30
St Martin	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	15	17	18	18	4	17	14	0	16	20	18
Mulets	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0
Anes	19	20	21	13	15	10	10	14	34	23	18
St Victurnien	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	50	40	44	4	19	2	2	2	17	17	32
Mulets	1	1	1	0	1	0	1	12	0	0	0
Anes	12	15	15	15	12	12	12	6	10	10	10
Chaillac	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	22	23	20	22	16	12	8	9	10	13	16
Mulets	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1
Anes	30	30	20	25	25	25	30	30	35	40	42
Saint-brice	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	17	16	22	20	20	19	20	16	19	23	17
Mulets	1	3	2	1	1	1	1	1	2	1	1
Anes	31	30	32	33	34	35	35	37	37	35	30
canton	**1911**	**1912**	**1913**	**1914**	**1915**	**1916**	**1917**	**1918**	**1919**	**1920**	**1921**
Chevaux	422	412	422	230	223	213	196	176	241	252	284
Mulets	18	19	18	11	9	6	8	24	42	13	17
Anes	283	287	286	266	264	237	241	234	251	274	273

Classement et réquisitions des chevaux à Saint-Junien

Une fois par an au printemps, la commission N°17 du canton de Saint-Junien se réunit dans chaque ville du canton.
À Saint-Junien, les chevaux sont présentés au champ de foire, où ils sont sélectionnés par la commission de réquisition et y reçoivent une affectation.
Les réquisitions de chevaux à Saint-Junien ont lieu entre le 15 août et le 1er novembre 1914. Cela a cependant suffit à faire diminuer de moitié le cheptel de la ville.
Il n'y a pas eu d'autres réquisitions par la suite comme cela a pu être le cas dans les communes environnantes (Javerdat, Saint-Victurnien ou Rochechouart).
La moitié des chevaux du canton de Saint-Junien, qui représente un peu plus de 3% du cheptel départemental, disparait dès la première année de guerre.

Le dépôt de remonte doit céder sa place

Les importantes réquisitions pour le cantonnement du 15e R.A.C. régiment d'artillerie de campagne

L'arrivée des hommes du 15e régiment d'artillerie de campagne à Saint-Junien va contraindre les autorités municipales à prendre toutes les dispositions nécessaires au cantonnement des hommes, des chevaux et du matériel.

Saint-Junien va accueillir plus de 3 800 hommes et presque 200 chevaux, ce qui va bouleverser le quotidien des Saint-Juniauds.

Nourrir les hommes nécessite 2 400 kg de pain par jour. Un grand nombre de bâtiments publics sont réquisitionnés : les écoles (à l'exception de l'école de garçons), la salle des fêtes et celle de l'Avenir, mais aussi des bâtiments privés : des habitations, des granges et même un atelier avec ses accessoires.

En décembre 1914, 356 locaux appartenant à des particuliers ont été mis à la disposition du 15e RAC. Leur destination est diverse : des logements pour les soldats, des magasins d'habillement, des cuisines, des armureries, des coiffeurs et des bottiers.

Afin de nourrir et héberger les chevaux, on réquisitionne du fourrage et du foin, mais aussi des bâtiments, servant d'écuries ou de magasins à fourrages, des prés ou des points d'eau.

Au mois d'août 1918, les enfants sont mobilisés pour le ramassage de feuilles vertes afin de nourrir les chevaux du 15e d'artillerie.

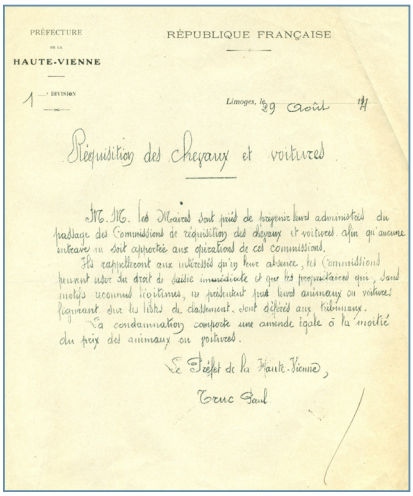

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1re DIVISION

Limoges, le 29 août 14

Réquisition des Chevaux et voitures

Art. 1er. Les Maires sont priés de toujours tenir administration du passage des Commissions de réquisition des chevaux et voitures. Afin qu'aucune entrave ne soit apportée aux opérations de cet commission.

Ils rappelleront aux intéressés qu'en leur absence, les Commissions peuvent user du droit de saisie immédiate et que les propriétaires qui, sans motifs reconnus légitimes, ne présenteront pas leurs animaux ou voitures, figurant dans les listes de classement, seront déférés aux tribunaux.

La condamnation comporte une amende égale à la moitié du prix des animaux ou voitures.

Le Préfet de la Haute-Vienne,

Eric Paul

Lettre de réquisition des chevaux et des voitures adressée aux Maires par le préfet de la Haute-Vienne le 29 août 1914.
AM de Saint-Junien.

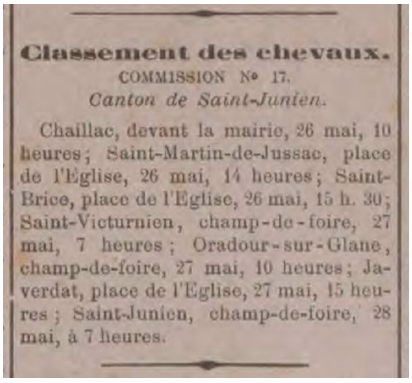

Classement des chevaux.

COMMISSION N° 17.

Canton de Saint-Junien.

Chaillac, devant la mairie, 26 mai, 10 heures ; Saint-Martin-de-Jussac, place de l'Église, 26 mai, 14 heures ; Saint-Brice, place de l'Église, 26 mai, 15 h. 30 ; Saint-Victurnien, champ-de-foire, 27 mai, 7 heures ; Oradour-sur-Glane, champ-de-foire, 27 mai, 10 heures ; Javerdat, place de l'Église, 27 mai, 15 heures ; Saint-Junien, champ-de-foire, 28 mai, à 7 heures.

Avis de passage de la commision du classement des chevaux du canton de Saint-Junien, en vue des réquisitions.
AM de Saint-Junien.

te au 15e R.A.C.



L'atelier des bottiers du 15e R.A.C. installé au café Sardin, place Roche à Saint-Junien. Collection Robert Negraud

Le commerce des chevaux pendant la guerre

Peu après l'arrivée du 15e RAC à Saint-Junien, les chevaux réformés sont vendus aux enchères par le receveur des domaines sur le champ de foire. Une quinzaine de chevaux par an seront ainsi vendus de 1914 à 1916.
Tout acheteur doit posséder un document produit par le maire attestant qu'il a besoin de chevaux pour l'agriculture et l'élevage.



PRÉFECTURE
DE LA
HAUTE-VIENNE
3e DIVISION
N°

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Limoges, le 25 Novembre 191 4

Chevaux inutilisables à l'armée mis à la disposition des particuliers.

Le Préfet du département de la Haute-Vienne
à Monsieur le Maire de Saint-Junien

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre par laquelle je ne vois aucun inconvénient à ce qu'un des chevaux restés disponibles au Dépôt du 15e d'artillerie à Saint-Junien soit remis à M. COMBEAU, meunier au Moulin-Montjonc de votre commune.

Au cas où le demandeur ne voudrait pas bénéficier de cette faveur je vous prie de me retourner la lettre ciéjointe par le plus prochain courrier.

Pour le Préfet
Le Conseiller de Préfecture

Mise à disposition par le préfet de la Haute-Vienne d'un cheval du 15e RAC à M. Combeau, meunier au Moulin-Monjonc. AM de Saint-Junien.

En novembre 1914 et afin de l'aider à fournir de la farine, un des chevaux restés disponibles au dépôt de remonte est mis à la disposition du meunier du Moulin-Montjonc.
À partir de juin 1917, les chevaux ne sont plus vendus mais peuvent être loués pour 6 mois, non seulement aux agriculteurs mais aussi aux collectivités et aux particuliers.
Il faut noter que pas un seul cheval ne sera abattu à l'abattoir de Saint-Junien pendant toute la durée de la guerre mettant provisoirement fin à la boucherie chevaline.

Le dépôt de Remonte de Saint-Junien 1887-1937

Conférence prononcée le 30 janvier 2015 par

Jean-René Pascaud
Membre de la société des Vieilles Pierres de Saint-Junien

LA VILLE DANS LES ANNÉES 1880

Avant tout, il faut remettre la création du Dépôt de Remonte dans le contexte de la vie de Saint-Junien.

En 1880, la ville est en pleine expansion grâce à l'arrivée du train en 1875.
De ce fait, c'est le sud de la ville qui se transforme, trois usines de mégisserie voient le jour et s'industrialisent. Le besoin de main d'oeuvre draine des centaines d'ouvriers venus de la campagne et des communes voisines. Sur les bords de la Vienne, de Grandmond, avec son usine de papier, en passant par les mégisseries Dumas et Raymond, mais aussi celle des Etablissements Lagarde au Goth, l'usine Desselas aux Seilles, pour finir à la papéterie de Pelgros, sont totalement transformées.
Ces mégisseries, qui ne traitaient que des peaux de pays, reçoivent des peaux qui arrivent du Magréb et d'Espagne en grande quantité, permettant ainsi un développement inportant de cette industrie. Pour les papeteries il en est de même, les matières premières sont livrées en quantité et rapidement grâce au chemin de fer qui redimentionne les capacités de production. Grâce à ces deux industries, les usines de feutre pour papeteries, les nombreuses usines de fabrications de sacs en papier, s'agrandissent. De nouveaux petits ateliers en ville, fabricants des sacs à fruits, des emballages divers voient le jour, créant eux aussi de nombreux emplois.
N'oublions pas la ganterie !

Ces trois grandes mégisseries mettent en complèment de leur production de peaux blanches mégies une teinturerie, et fournissent ainsi des peaux prêtes pour la ganterie. De petits ateliers de ganterie se transforment en véritables usines, employant de plus en plus de personnel. Certains patrons ne se contentent plus de leur activité locale et n'hésitent pas à créer de nouveaux ateliers dans de nombreuses villes en France comme Toulouse, Bordeaux, Brest, Le Havre, Lille, Toulon et bien d'autres, créant une véritable diaspora de gantiers saints-juniauds portant la renommée du gant de Saint-Junien. D'autres, encore plus ambitieux, partent faire fortune à l'étranger, comme à New York ou à Alger.
Le nouveau quartier de la gare se crée. Nous voyons des hôtels, des restaurants et des cafés ouvrir. Des maisons se construisent pour loger ces centaines d'ouvriers. Dans ce même quartier, une usine à gaz voit le jour en 1880.
La ville s'ouvre, se transforme, on construit des écoles sur les boulevards, un abattoir ouvre ses portes, un champ de foire s'aménage, une gendarmerie se construit.

C'est un vrai chamboulement à cette période et la ville s'ouvre au sud. Les marchandises, qui arrivaient par la route sur l'axe Angoulème Limoges, nous parviennent par la voie ferrée. Il faut donc penser à créer une nouvelle voie nord-sud: d'où l'élargissement de la rue Paillouse, qui prendra le nom de rue de la Liberté, et que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de rue Gabriel Péri.

En 1881, une nouvelle halle se construit près de l'église. En 1888, un bâtiment initialement construit pour être une école enfantine, devient une mairie : la mairie actuelle.
Dans cette dynamique de prospérité, le maire, Joseph Thomassin, souhaite que Saint-Junien devienne aussi ville de garnison. De nombreux courriers sont échangés entre la municipalité et le Ministère de la Guerre. Il étudie plusieurs projets. Il a le choix entre trois solutions :
- un casernement pour une école d'enfants de troupe (école préparatoire d'infanterie) pour 500 élèves, plus le personnel,
- un casernement pour un bataillon d'infanterie de 320 hommes,
- un casernement pour un bataillon de chasseurs à pied de 570 hommes.
Il s'avère que ces projets sont trop onéreux pour la commune qui doit assurer le financement des bâtiments. En effet, pour ces casernements, les prix de réalisation varient entre 260 000 et 550 000 frs.

En 1884, Lucien Dumas, industriel mégissier, succède à Joseph Thomassin à la tête de la municipalité. Il reste lui aussi avec l'idée d'une garnison dans nos murs. Les nombreux courriers entre la commune et le ministère de la guerre aboutissent à la création d'un Dépôt de Remonte pour un prix de 125 000 frs.

La convention pour cette réalisation est signée entre le lieutenant-colonel Grillières, chef du génie de la place de Limoges et Lucien Dumas, maire de Saint-Junien le 27 juillet 1884.

LE DÉPÔT DE REMONTE

Cette caserne est construite à l'est de la ville, au lieu dit « *Le Clos Nobert* ».

Elle est composée :
- d'un bâtiment de casernement, pour une troupe de 25 hommes, 2 brigadiers et d'un sous-officier,
- d'un logement destiné au vétérinaire,
- d'un hangar à voitures,
- d'une forge,
- d'un hangar à ferrer,
- d'une infirmerie des chevaux pouvant en contenir une vingtaine,
- d'un lazaret de six box destiné aux chevaux suspects,
- de deux écuries pouvant contenir 200 chevaux , avec leur remise à fourrage, et leur parcours.
En réalité, le nombre de chevaux ne dépassera pas 120 et ceci pendant toute la durée du fonctionnement du Dépôt de Remonte. C'est l'approvisionnement en eau est insuffisant pour abreuver 200 chevaux.



L'avenue du dépôt de Remonte.

Cette caserne, construite sur un terrain de 3 hectares, est fermée par un mur d'enceinte. Elle est construite à la charge de la commune, sous la direction du génie militaire. Impérativement, elle doit être alimentée en eau potable à raison de 14m^3 par jour (50 litres par cheval et 15 litres par homme), ce qui ne va pas manquer de poser problème. Un premier puit creusé se révèle insuffisant. Un second est creusé et, malgrè cela , les deux ne débitent pas assez d'eau. Alors on capte des sources plus loin sur les hauteurs des «*Martines*» et de « *Montrozier*» pour enfin avoir la quantité d'eau nécessaire. Et malgré cela l'eau fait encore défaut. Ce déficit en eau sera un problème de litige entre l'armée et la ville de Saint-Junien pendant toute la durée de l'existence de la caserne.
Quatre ans sont nécessaires à la réalisation de la caserne. Les propriétaires des terrains sont nombreux, les ventes se font rapidement, mais pour quelques parcelles il faut avoir recours à l'expropriation pour libérer les terrains.

Le 31 octobre 1887 Lucien Dumas signe le procès-verbal de remise à l'Etat du Dépôt de Remonte.

Il porte le nom de *Annexe du dépôt de Remonte de Guéret*, et sera placé sous l'autorité du dépôt de Guéret.
L'accès de la caserne se fait durant toute sa construction par le chemin de Fayolas (actuelle avenue E. Reclus). A la fin des travaux , il est est totalement défoncé. Le maire décide alors de créer une voie directe entre le champ de foire et la Remonte. Les ventes et expropriations de terrain commenceront en 1888. Cette nouvelle voie prendra le nom d'« *Avenue du Dépôt de Remonte* », connue aujourd'hui sous le nom d'Avenue Jean-Jaurès.

FONCTIONNEMENT DU DEPÔT

Ce dépôt de remonte reçoit des chevaux entre 3 et 5 ans pour les débourrer et les dresser à la monte pour les cavaliers. Ils sont ensuite envoyés dans les divers régiments de cavalerie ou autres qui en ont besoin.
Les chevaux sont achetés à des particuliers, principalement du département, qui les élèvent pour en faire le commerce. Ces éleveurs ne sont pas les paysans de nos campagnes qui eux travaillent avec des vaches ou des boeufs, mais de riches propriétaires terriens qui font appel aux Haras de Pompadour pour avoir des poulains dans des lignées issues d'étalons renommés, conformes aux standards recherchés par l'armée.

La commune doit rembourser près de 13 000 francs par an (l'intérêt de la dette d'emprunt pour la réalisation de la caserne). Comment la commune se rémunère-t-elle ? C'est elle qui fait l'achat des fourrages et autres alimentations pour les chevaux.
L'armée paie au mois le prix fixé par elle de la ration pour un cheval, et une taxe « *de séjour* » pour chaque cheval présent dans l'établissement.
De plus la commune se rémunère par la vente des fumiers produits et par les taxes d'octroi de toutes les marchandises entrant dans la caserne.
Ainsi, la ville reçoit en moyenne annuelle pour les taxes d'octroi 4 000 francs, plus la vente des fumiers 3 400 francs.
À ces 7 400 francs vient s'ajouter la taxe journalière perçue pour chaque cheval dans l'établissement. Elle nous est malheureusement inconnue. Mais c'est une opération rentable pour la commune quand les écuries sont garnies.

Le dépôt de Remonte fonctionne ainsi avec ses 120 chevaux jusqu'en 1898, entraînant un commerce en ville grâce aux mouvements des troupes de passage assujettis à la circulation des chevaux entrant et sortant de la ville.
À cette période, la politique d'élevage des chevaux pour l'armée change. Les régiments eux-mêmes dressent leurs chevaux, chevaux qu'ils achètent plus âgés pour économiser le temps passé dans les dépôts.
Si les effectifs chutent, les rentrées d'argent



baissent dans les caisses de la commune. Le Maire s'en plaint auprès des autorités militaires, mais sans effet.

On lui propose de transformer son Dépôt de Remonte en fabrique de conserves pour l'armée.

Le conseil municipal étudie l'affaire. En effet, Saint-Junien, pays d'élevage, possédant un abattoir flambant neuf et des bâtiments militaires pouvant être transformés rapidement en fabrique est intéressé par une telle proposition. Malheureusement, après divers échanges de courriers, après la lecture du cahier des charges, il faut se résigner. Ce projet n'est pas réalisable car trop coûteux, et le maire ne donnera pas suite.

Le 15 mars 1899, l'autorité militaire demande à la ville de faire pour un coût de 30 000 frs des travaux d'amélioration. Après délibération, le conseil municipal s'engage à faire ces travaux à condition que l'armée cède à la commune tous ses déchets (eaux grasses et autres) provenant du fonctionnement du dépôt de Remonte. Jusqu'alors ces déchets étaient revendus par l'armée pour l'amélioration de l'ordinaire de la troupe. Mais malgré cela, le déficit de fonctionnement reste réel. Le 12 février 1905, la ville demande le remplacement du dépôt de Remonte par l'installation de deux escadrons de cavalerie. L'armée répond par la négative. En revanche, le 2 mai de cette même année, le ministre de la guerre propose de créer dans la région un corps de gendarmerie mobile, mais en aucun cas le dépôt de Remonte ne peut être abandonné pour y loger un nouveau régiment. Et ce n'est pas l'acquisition du Couvent du Verbe-Incarné par la commune (devenu caserne des sapeurs pompiers, et actuellement la médiathèque), qui changera les choses : l'installation de la gendarmerie mobile ne se fera pas chez nous.

Et c'est ainsi que petit à petit, l'effectif des chevaux descend au plus bas, entraînant avec lui le nombre des militaires et tout le commerce induit.

Un rapport accablant du Général Inspecteur des Dépôts de Remonte souligne que l'aménagement, mais surtout l'alimentation en eau de l'établissement de Saint-Junien est insuffisante pour héberger les chevaux souhaités sans s'exposer à un accroissement considérable des cas de morbidité et de mortalité. Nous sommes en 1911, et il semble que la commune se résigne à ce triste destin : le dépôt de Remonte n'a plus aucune chance d'évoluer et devient une charge financière.

Au début de la guerre de 14 – 18 , l'armée passe de moins en moins de chevaux par le Dépôt de Remonte de Saint-Junien. C'est Guéret qui en centralise directement les



contingents, ne perdant plus de temps entre le dressage et la remise des montures aux régiments, même si, à un moment, on a pu croire à une relance de l'activité par l'arrivée de quelques chevaux de trait destinés à tirer le matériel, canons et autres . De fait, il ne reste que quelques chevaux et quelques militaires à Saint-Junien .

LE 15E RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE À SAINT-JUNIEN

C'est par un télégramme du 15 septembre 1914 que le colonel Gross (d'Angoulème) annonce l'arrivée à Saint-Junien de 3 885 hommes.
Le 4 octobre, le 15e Régiment d'Artillerie de Campagne arrive. Ce régiment originaire de Douai (Nord), doit se replier car la région est occupée par l'armée allemande. Mais ne vous y trompez pas : ce régiment d'artillerie n'est pas chez nous au repos ! Il continue à se battre sur toute la zone de front avec ses batterie de canons de 75. Il est engagé dans la bataille des frontières, dans les Ardennes et en Belgique. Durant toute la guerre il gagnera des décorations et des citations à l'ordre de l'armée, ainsi que la fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre.
Près de 4 000 hommes à loger, soit le 1/3 de la population de la ville, à nourrir avec leurs 189 chevaux à entretenir, ainsi que leur matériel. La Municipalité met à leur disposition la salle des fêtes, l'école des filles, l'école maternelle, l'école du Pont-Levis, l'ancien couvent du Verbe-Incarné, des usines provisoirement désaffectées appartenant aux Papéteries du Limousin. Des granges sont réquisitionnées dans la ville et les faubourgs, ainsi que sur les routes de Brigueuil, Limoges, Rochechouart, pour accueillir les chevaux, les ateliers de sellerie et les bottiers. Des artilleurs sont aussi logés chez l'habitant, en chambre individuelle, dans les immeubles ou des cantonnements en bois installés près de l'actuelle cité Rochebrune et sur la Place Barbès, qui a gardé longtemps le nom de « *cantonnement* ». Des baux de location sont signés entre des particuliers et l'armée, avec une garantie de la commune pour régler les litiges qui ne manqueront pas.

La ville vit avec son régiment. Les soldats relancent le commerce local, en consommant, autant dans les magasins qu'au bistrot, entraînant aussi quelques désagréments comme des bagarres ou autres.

Une nouvelle activité voit le jour : la prostitution, avec ses bordels !
L'abattoir municipal triple son volume de carcasses durant cette période. La fabrication du pain se négocie avec les

différents boulangers de la ville. Dans la campagne, des militaires assurent les travaux des champs en remplacement de nos paysans saints-juniauds mobilisés.
Les militaires s'intègrent à la vie locale : ils participent aux enterrements de nos soldats tués au combat en y rendant les honneurs. On les retrouve aussi dans les associations sportives et dans les cérémonies officielles.
Malheureusement, des désagréments sont constatés. En effet de nombreuses dégradations dans les locaux communaux occupés sont constatées, ainsi que chez les logeurs privés.
La ville est quadrillée par l'administration militaire : secrétariats divers et bureau de recrutement. Des ateliers, pour le bon fonctionnement du régiment sont ouverts : tailleurs, maréchaux-ferrands, forgerons, bourreliers ou encore bottiers. Grâce au bureau de recrutement, des jeunes de notre région se sont engagés en devançant l'appel dans ce régiment réputé pour être plus sécuritaire que l'infanterie, qui a payé un lourd tribut au conflit (le 15e R.A.C. n'a perdu que 253 hommes dans les combats).
De nombreuses jeunes femmes de Saint-Junien sont employées dans ces divers services, et certaines d'entre-elles suivront le régiment quand il rejoindra Douai à la fin de la guerre.
30% des mariages, durant la guerre, se font entre les soldats du 15e R.A.C. et les jeunes filles de Saint-Junien. Des liens très forts se tissent entre ces jeunes gens, des promesses sont tenues et des soldats reviennent après guerre à Saint-Junien pour s'y marier ou enlever leur promise et la marier chez eux, la-haut dans le Nord.
La ville vit donc au rythme de la troupe : c'est un va-et-vient journalier entre les soldats qui remontent vers le front et ceux qui reviennent pour se reposer ou se faire soigner C'est aussi un spectacle car l'armée organise régulièrement des prises d'armes, des défilés dans les rues, des remises de décorations, et des présentations de matériel.
En avril 1916, du côté de la caserne de Remonte, il ne reste plus que quelques chevaux et un service minimum est assuré par quelques militaires. Le 10 mai de cette même année, après le départ des derniers effectifs, le Conseil Municipal de Saint-Junien met à disposition le Dépôt de Remonte au 15e R.A.C. Bien sûr cette caserne ne peut pas suffire à loger la troupe, ses chevaux et son matériel, et la plus grosse partie du régiment continue à vivre dans la ville et ses alentours. On peut imaginer que seuls les 189 chevaux et du matériel y ont trouvé place.

LE DÉPART DU 15E R.A.C. EN 1918

Le 18 décembre 1918, le 15e R.A.C. quitte Saint-junien pour rejoindre ses quartiers d'origine : la ville de Douai.
A la caserne de Remonte, un état des lieux est fait le 12 décembre 1918 : de nombreuses déprédations sont alors constatées. Un état des dégradations chiffré est présenté aux autorités militaires le 16 décembre pour un coût estimé à 25 000 f. L'armée, après une expertise, propose à la ville la somme de 15 330 f. L'affaire n'est réglée que le 24 juin 1924 par un accord entre les parties pour la somme de 18 000 f.
Il y a quand même une amélioration très importante réalisée par le 15e dans les bâtiments : la pose « *d'éclairage par l'électricité* » *(sic)*. La commune se propose de racheter cette installation pour la somme de 1 000 f.

1919 : QUE FAIRE DE LA CASERNE DE REMONTE

Depuis le départ du 15e R.A.C. en 1918, le maire Pierre-Auguste Merle ne désespère toujours pas de faire de Saint-Junien une ville de garnison. Il propose un nouveau bail, le 24 octobre 1919, pour l'utilisation de la caserne de remonte. Mais les élections municipales sont passées. La liste menée par Joseph Lasvergnas les remporte et la nouvelle municipalité est mise en place le 10 décembre 1919. C'est la première municipalité communiste. Elle n'a plus la même vision pour le développement de la ville. L'antimilitarisme est à l'ordre du jour, et les histoires de caserne de remonte ou de

régiments qui doivent s'installer dans nos murs sont balayées par les nouveaux élus.
Plus aucun courrier ne sera échangé entre la nouvelle municipalité et le ministère de la guerre. La réponse au courrier de l'ancien maire pour un nouveau bail, reçu en mairie le 9 mars 1920, a été classée sans suite par Joseph Lasvergnas.
Mais il faut prendre une décision rapidement car la caserne n'est pas en bon état et des travaux sont nécessaires et urgents. Le 21 mars 1919, une partie du mur de clôture s'écroule ; on pose à la va-vite une palissade provisoire en bois.

La caserne est là, vide que va-t-on en faire ? Plusieurs propositions, plusieurs projets se succèdent.

En 1920, un ancien porcelainier de La Fabrique, Louis Berger, demande à signer une location-vente de la caserne pour en faire une usine de porcelaine qui emploierait 300 ouvriers. Un projet de bail est signé entre les deux parties. C'est un bail établi pour 18 ou 30 ans, prenant effet le premier janvier 1921. Le loyer est de 7 500frs par an pendant les 3 premières années et de 10 000frs pour les années suivantes, avec faculté pour le preneur d'acquérir le bien pour 200 000frs après les trois premières années de location. Ce marché, soumis à l'autorité de tutelle, revient à la mairie avec un avis très mitigé. En effet, pour le sous-préfet, la location est avantageuse pour la commune mais la vente est préjuduciable. Après en avoir délibérer, le conseil municipal abandonne le projet.
Louis Berger était propriétaire de l'usine de porcelaine de La Fabrique. Cette entreprise a fermé ses portes au début du siècle et a été reprise en 1917 par les Frères Michelaud. L' usine redémarre avec une activité très spéciale. En effet, elle fabrique des bougies en porcelaine et des isolateurs pour les moteurs destinées à l'armée. En 1918, elle emploie 120 ouvriers. Après la guerre, la fabrication de porcelaine traditionnelle reprend et cette usine est toujours en activité.

En même temps, Brachet, conseiller municipal, demande qu'il y soit créé une école supérieure de filles. Mais devant le projet Berger, il retire sa proposition. Par la suite, son idée ne sera pas soutenue.

En 1921, le 11 juin, on décide de vendre par adjudication l'ensemble de la caserne pour un prix fixé à 200 000 frs: c'est un échec, personne ne se présente.

LA VENTE PAR LOTS

En 1922, un architecte de Limoges propose le morcellement de la caserne pour une vente par lots.
Saint-Junien manque de logements et cette caserne, avec des bâtiments de bonne qualité, donne des idées pour sa transformation en habitations.
En 1923, des ouvriers et des employés, soutenus par le patronat, créent une Société d'Habitation à bon Marché, dont le but est l'achat et l'aménagement du Dépôt de Remonte en logements ouvriers. Monsieur Bernard, comptable de la mégisserie Lagarde et Braud est élu secrétaire. Une délégation composée de messieurs de Saint-Florent, conseiller général, André Desselas, Rossero, Olivier Bonnaud et Dussoulier, industriels, est reçue à la mairie. La cession du Dépôt de Remonte est acceptée par la commune pour la somme de 100 000 frs, payable en deux fois: 50 000 frs à l'approbation par le préfet et 50 000 frs dans cinq ans. Curieuse approbation de la part de l'autorité de tutelle qui avait refusé la vente pour 200 000 frs trois ans auparavant! Malheureusement, la société, malgré ses démarches et ses efforts, ne peut porter son projet à bien, et c'est encore un plan qui n'aboutit pas.

Le 24 juin 1924, on décide de loger un concierge dans le casernement pour éviter les dégradatrions et le vandalisme des lieux.

Le 17 juillet 1924, la municipalité, conquise par le projet immobilier ci-dessus, qui donne des logements à bon marché, décide d'approfondir cette idée pour le compte de la commune. En 1925, un logement témoin



est vendu. La caserne est morcelée en 56 lots.

Ce projet de vente par lots, pour les transformer en logements, est rendu officiel par une délibération du conseil municipal du 18 février 1925. Cependant, la commune répond favorablement à la ville de Villejuif qui demande l'acquisition des écuries nord pour y installer une colonie de vacances scolaires. Après une étude de ce dossier, la ville de Saint-Junien ne donnera pas suite.
C'est définitif : la commune reste sur la décision de vendre la totalité de la caserne en 56 lots.
Le 9 décembre 1926, une première vente par lots est faite : 11 lots sont adjugés.
Le 6 mai 1928, deuxième vente par lots, 31 lots vendus.
C'est une maigre satisfaction, les ventes ne décollent pas et on cherche à rendre plus attractif ce projet. On se rend compte que cette caserne est totalement isolée dans ses murs et surtout par le bâtiment de casernement, qui la coupe totalement de l'avenue Jean-Jaurès.
En 1936, le bâtiment du casernement est démoli. On prolonge ainsi cette avenue sur la grande allée, située entre les deux parcours, créant ainsi deux zones faciles à transformer. Les ventes s'enchainent. Mais il faut attendre la 5e vente, le 31 juillet 1937 pour que le Dépôt de Remonte cesse d'exister en tant que tel après la vente du dernier lot.
Il a donné ce que l'on appelle encore aujourd'hui «*Le Quartier des Casernes*», ou encore « *La Cité Jaurès* », et qui sera le premier quartier résidentiel de notre cité.
Il aura fallu 17 ans pour démanteler le dépôt de Remonte de Saint-Junien, annexe du dépôt de Guéret.

Conférence de
Jean-René Pascaud

Les chevaux du 15e R.A.C. s'installent au d

Pour la plupart des Saint-Juniauds, l'arrivée des artilleurs du 15e R.A.C. va être la première rencontre avec des militaires.



Prise d'armes des artilleurs du 15e RAC devant la foule des Saint-Juniauds rassemblés. cpa Alain Thomas

Remise de décorations, défilés et revues sont très suivis par la population qui vient assister nombreuse et endimanchée à chaque cérémonie militaire.
Les Saint-Juniauds en ont peu l'habitude.

u dépôt de remonte

Les soldats du 15e R.A.C. se mobilisent pour les œuvres caritatives de la ville, notamment pour les blessés hospitalisés à Saint-Junien. Ils organisent des matches de football avec les quelques joueurs présents à Saint-Junien.

Ils donnent des concerts, parfois menés en commun avec les soldats du 90e régiment d'infanterie territoriale dans lequel sont mobilisés un grand nombre de musiciens des sociétés musicales l'Avenir et l'Espérance de Saint-Junien.

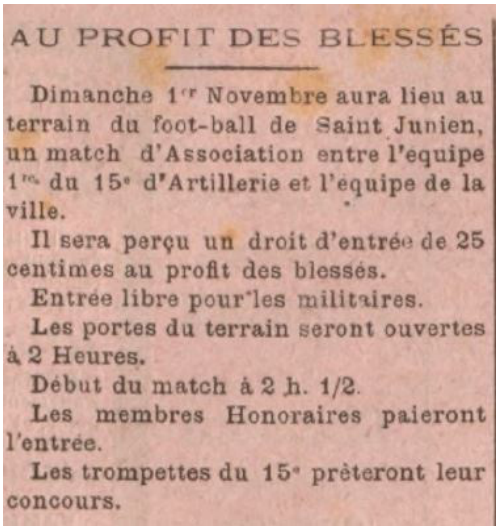

AU PROFIT DES BLESSÉS

Dimanche 1er Novembre aura lieu au terrain du foot-ball de Saint Junien, un match d'Association entre l'equipe 1re du 15e d'Artillerie et l'équipe de la ville.

Il sera perçu un droit d'entrée de 25 centimes au profit des blessés.

Entrée libre pour les militaires.

Les portes du terrain seront ouvertes à 2 Heures.

Début du match à 2 h. 1/2.

Les membres Honoraires paieront l'entrée.

Les trompettes du 15e prêteront leur concours.

Pendant l'été 1915, une chanson :
« *Les poilus du 15e d'artillerie* », dont le prix est laissé à la générosité de l'acheteur, est vendue à la librairie Villoutreix, au profit des soldats blessés hospitalisés à Saint-Junien.

Au mois de mars 1915, suite à la délibération du conseil municipal de Saint-Junien, les soldats du 15e participent aux équipes agricoles communales constituées à la demande du maire, afin de réaliser les semailles et les travaux des champs du printemps.

Dès leur arrivée, l'administration militaire fait appel à la population afin de recruter des ouvriers et ouvrières du cuir pour leurs ateliers.

En avril 1916, un appel à la population féminine est lancée pour occuper des postes de secrétaires, cuisinières ou manutentionnaires.

Des liens forts vont alors unir la population avec les soldats du 15e Régiment d'Artillerie de Campagne allant parfois jusqu'à l'union.

Entre 1916 et 1918, 20 mariages soit 37% du total des unions célébrées à Saint-Junien se font entre un artilleur et une habitante.

Certains soldats reviendront après la guerre à Saint-Junien, d'autres iront s'installer avec femmes et enfants dans la région d'origine du 15e RAC, près de Douai.

Une vie quotidienne, parfois difficile, entre



Un groupe d'hommes débonnaires : ce sont les artilleurs du 15e RAC en poste à Saint-Junien. cpa Alain Thomas

Le 15e R.A.C. sollicite les femmes de la ville de Saint-Junien et alentours pour remplacer les soldats partis au front.

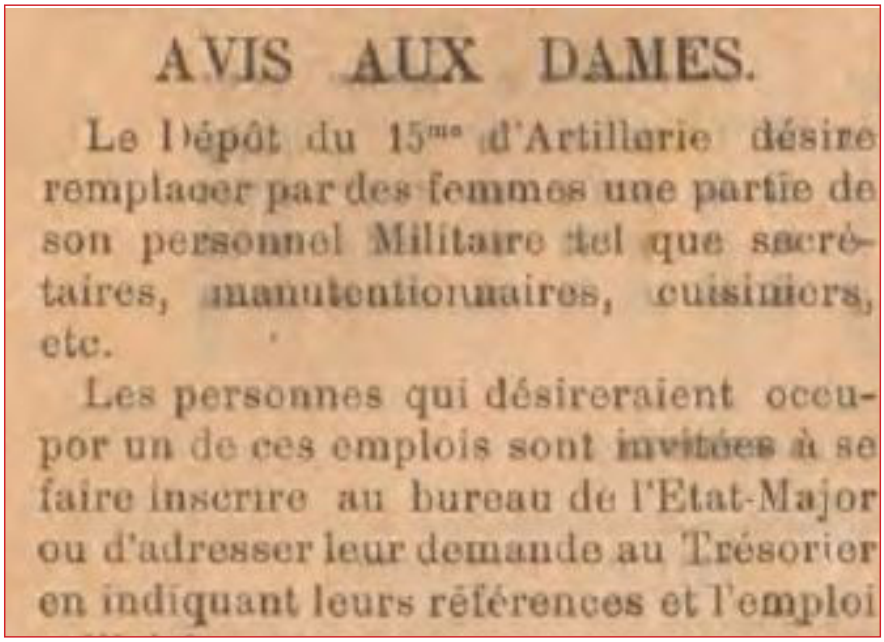

AVIS AUX DAMES.

Le Dépôt du 15me d'Artillerie désire remplacer par des femmes une partie de son personnel Militaire tel que secrétaires, manutentionnaires, cuisiniers, etc.

Les personnes qui désireraient occuper un de ces emplois sont invitées à se faire inscrire au bureau de l'Etat-Major ou d'adresser leur demande au Trésorier en indiquant leurs références et l'emploi

ntre soldats et Saint-Juniauds

L'arrivée des soldats du 15e RAC ne conduit pas seulement à des réactions positives, comme le laisserait entendre une simple lecture de l'Abeille, le journal de Saint-Junien.

Les réquisitions engendrées par leur présence en ville doivent parfois être forcées.

Les bâtiments réquisitionnés de 1914 à 1916, avant leur cantonnement au dépôt de remonte, sont restitués la plupart du temps très dégradés.

La commission de réquisition se voit obligée d'étudier une cinquantaine de plaintes d'habitants, relayées par le maire qui déposera lui-même une plainte, lors de l'évacuation du dépôt de remonte.

Des bagarres et des heurts réguliers donnent lieu à des condamnations du Conseil de guerre de la 12e région.

La plupart du temps les comptes rendus d'audience sont rapportés par le Courrier du Centre.

Il s'agit principalement de faits de violence.

Le 4 août 1915, une grave rixe éclate dans un café entre civils et soldats du 15e RAC.

Des bouteilles et des pierres sont lancées, un canonnier est grièvement blessé par un coup de couteau.

Au milieu de la guerre, le cheptel équin de la Haute-Vienne reste limité

D'après les chiffres publiés au « Journal Officiel » sur la situation du cheptel français au 31 décembre 1916, on remarque dans la région, pour la Hte-Vienne, au 1er décembre dernier : 6.470 chevaux ; 6.700 ânes ou mulets ; 203.350 bovins ; 223.160 ovins ; 119.150 porcins ; 8.470 caprins.

Conseil de guerre de la 12e région

Séance du 3 août 1915

Président : M. le colonel Raillard de la 12e région de gendarmerie

— Le 26 juin, à Saint-Junien, deux artilleurs du 15e régiment, casernés à Saint-Junien, Jules Olivarès et Benoît Morival, originaires du Nord, étant en état complet d'ivresse, injurièrent une dame fort honorable ; le mari, indigné, fit aux deux artilleurs les observations que l'on devine ; les poivrots le rouèrent de coups.

Poursuivis pour voies de fait, ivresse et coups et blessures, Olivarès et Benoît sont condamnés chacun à deux ans de prison et 200 francs d'amende.

Saint-Junien cherche à se développer à la

En 1880, la ville de Saint-Junien se transforme. Elle s'est agrandie au sud depuis l'arrivée du chemin de fer en 1875 et elle cherche à développer ses activités avec l'armée.



La première Halle aux grains construite à proximité de la Collègiale. AM de Saint-Junien

Le maire Joseph Thomassin, veut faire de Saint-Junien, une ville de garnisson

Joseph Thomassin fait étudier plusieurs projets :
- création d'un casernement pour une école de 500 enfants de troupe,
- installation d'un bataillon d'infanterie
- installation d'un bataillon de chasseurs à pieds.

HORS SERIE N°7 DE D'ONTE SES
CERCLE DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

la fin du XIXe siècle

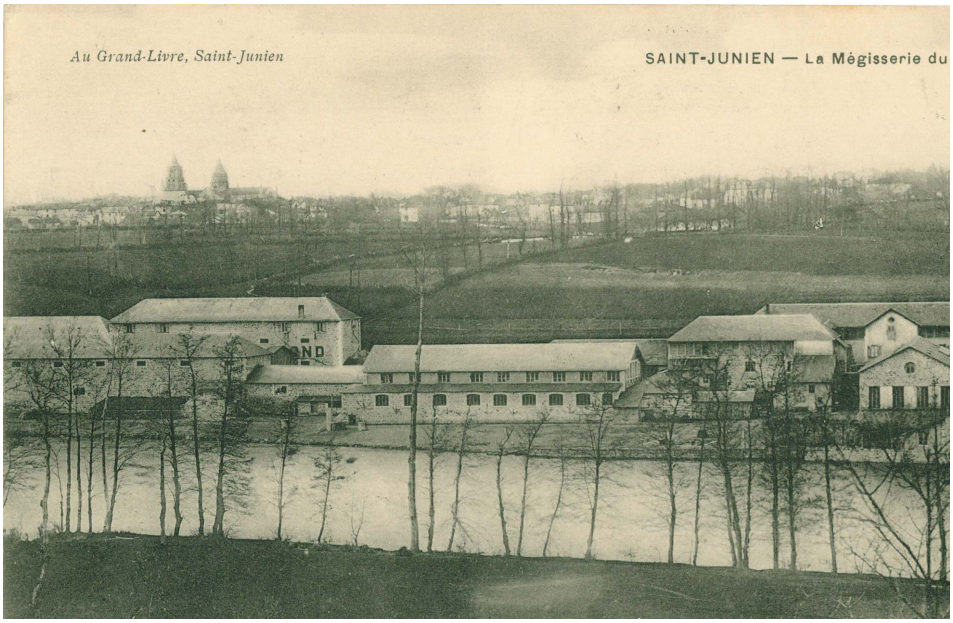

Des mégisseries industrielles se développent sur les bords de Vienne, mais aussi des usines de papier et de sacs en papier, attirant de nombreux ouvriers venus de la campagne.
Le centre ville voit aussi de grandes transformations avec la construction d'une nouvelle halle, la création d'écoles, l'élargissement de la rue Paillouse qui devient rue de la Liberté, aujourd'hui Gabriel Peri.
La gare des voyageurs est active depuis 1875.



Lucien Dumas, maire en 1884, opte pour l

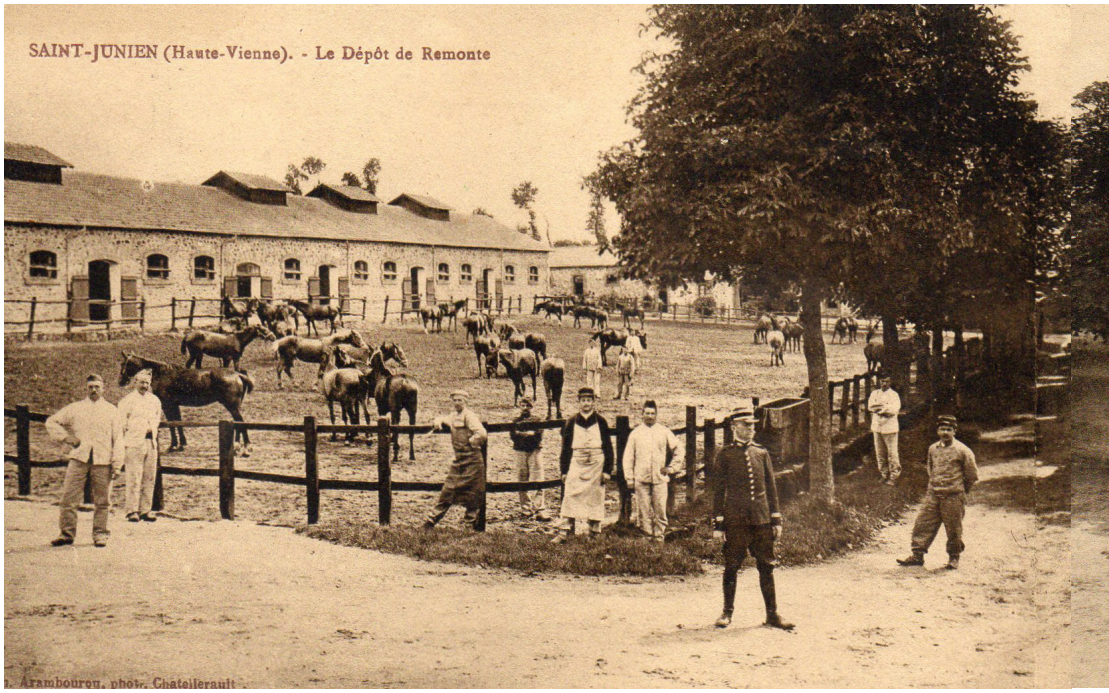

Les soldats du dépôt de Remonte de part et d'autre de l'allée centrale avec leurs chevaux en liberté sur le parcours sud. photo Arambourou Collection Alain Thomas

En 1884, Lucien Dumas succède à Joseph Thomassin et l'idée développée par son prédecesseur reste d'actualité. L'échange de courrier continue entre le Ministère de la Guerre et la commune de Saint-Junien. Lucien Dumas opte pour la construction d'un dépôt de Remonte, les autres projets sont trop coûteux.

Le 31 juillet 1884, une convention entre le Département de la Guerre et la ville de Saint-Junien est signée pour la création d'un dépôt de Remonte, conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 27 juillet 1884.

Le dépôt de Remonte est construit sur un terrain de 3 hectares dans le périmètre de l'octroi, au lieu dit Le Clos Nobert. La commune recevra les impôts et diverses taxes sur tous les produits qui entreront pour le fonctionnement de cet établissement. L'acquisition des terrains et les constructions du dépôt sont à la charge de la ville pour la somme de 125 000 f. En revanche, les frais d'entretien sont à la charge de l'Etat. Le casernement est fait pour 25 hommes, deux brigadiers et un sous-officier. Le dépôt doit recevoir environ 200 chevaux.

ur le dépôt de remonte

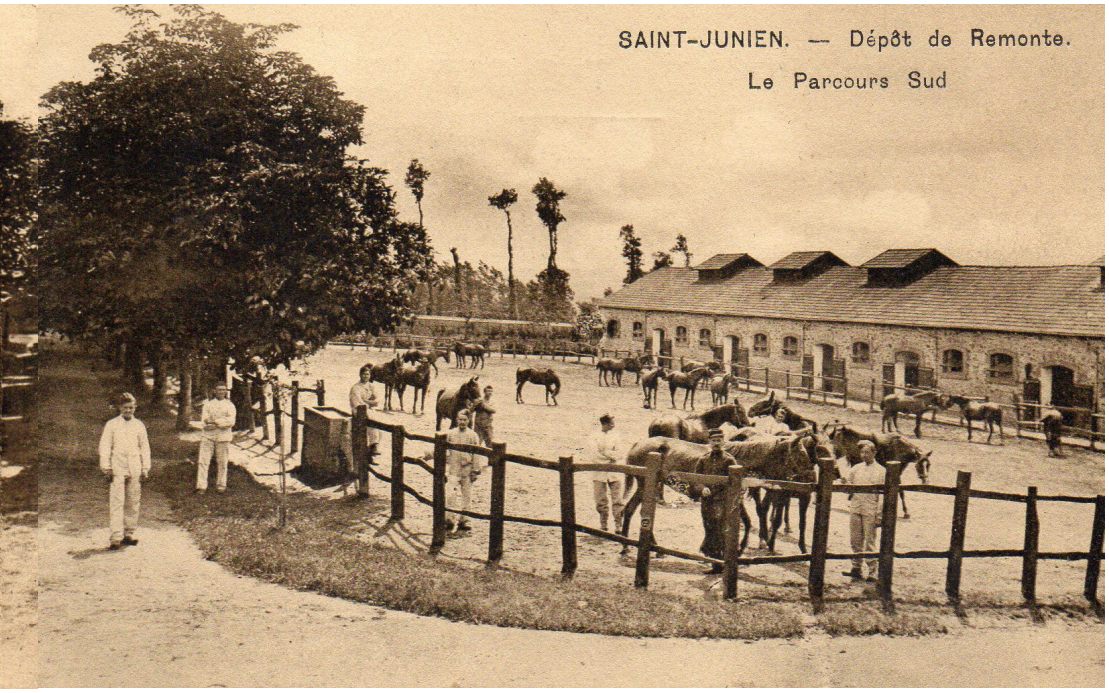

Une voie d'accès, baptisée « avenue du dépôt de Remonte », est ouverte entre le champ de foire et la caserne. Elle est aujourd'hui, l'avenue Jean Jaurès. Le dépôt de Remonte fonctionnera à plein jusqu'en 1898. Le nombre d'hommes et de chevaux diminuera jusqu'en 1914.





Octobre 1914 : le 15e R.A.C. arrive à Saint-

Le 15 septembre 1914 un télégramme du colonel Gross, d'Angoulême, annonce l'arrivée à Saint-Junien de 3 800 hommes du 15e R.A.C. Le 4 octobre le 15e R.A.C. arrive. Originaire de Douai, le régiment doit se replier devant la poussée de l'armée allemande.

Près de 3 800 hommes à loger et nourrir avec leurs 180 chevaux et leur matériel. La municipalité met à leur disposition la salle des Fêtes, l'école des filles, l'école maternelle, l'école du Pont-Levis, l'ancien couvent du Verbe-Incarné, des usines provisoirement désaffectées appartenant aux Papeteries du Limousin.

Des granges sont réquisitionnées dans la ville et les faubourgs, ainsi que sur les routes de Brigueuil, Limoges, Rochechouart, pour accueillir les chevaux, les ateliers de sellerie et les bottiers. Des artilleurs sont aussi logés chez l'habitant, en chambre individuelle, dans les immeubles ou des cantonnements en bois installés près de l'actuelle cité Rochebrune et sur la Place Barbès qui a gardé longtemps le nom de « *cantonnement* ».

Le 15e R.A.C. est l'artillerie divisionnaire de la 1ere Division d'infanterie du 1er Corps d'Armée. Il est composé de 3 groupes de 3 batteries chacun, utilisant le canon de 75, 12 canons par groupe, 36 au total. Outre les membres de l'Etat- Major, l'effectif compte à la déclaration de guerre, 143 sous-officiers, 1466 hommes de troupe, 1 576 chevaux.

int-Junien



En avril 1916 à la caserne de Remonte, il ne reste plus que quelques chevaux et quelques militaires.
Le 10 mai le Conseil Municipal de Saint-Junien met le dépôt de Remonte, à disposition du 15e R.A.C. Mais une grosse partie du régiment continue à vivre dans la ville et ses alentours.



Les engagements du 15e R.A.C. dans toute

Engagements du 15e R.A.C.

À partir du 14 août 1914, le 15e R.A.C. est engagé dans la bataille des frontières, dans les Ardennes et en Belgique (Saint-Gérard), puis, après le repli par Guise du 6 au 10 septembre, dans la bataille de la Marne (Esternay, Montmirail, Reims) ; du 12 au 30 novembre pendant la course à la mer, sur l'Aisne. Le front se stabilise de la mer du Nord aux Vosges.



Les soldats du 15e R.A.C. en campagne autour du canon de 75. Avant son engagement dans la grande guerre, le 15e R.A.C. avait combattu en Crimée. Collection Jean-René Pascaud.

Le 18 décembre 1918, le 15e R.A.C. quitte Saint-Junien pour rejoindre ses quartiers à Douai (Nord).

À la caserne de Remonte, un état des lieux est fait le 12 décembre 1918 : de nombreuses déprédations sont alors constatées. Un état des dégâts est présenté aux autorités militaires le 16 décembre pour un coût estimé à 25 000 f. L'armée, après une expertise, propose à la ville la somme de 15 330 f. L'affaire est réglée le 24 juin 1924 pour la somme de 18 000 f.

Mais... le 15e R.A.C. a fait poser dans les bâtiments « *l'éclairage par l'électricité* » ! La commune se propose de racheter cette installation pour la somme de 1 000 f le 24 novembre 1919, ce qui clôt tous les différends.

HORS SERIE N°7 DE D'ONTE SES
CERCLE DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

outes les batailles de la guerre



Les artilleurs du 15e à Saint-Junien autour du canon de 75. Collection Jean-René Pascaud

Automne 1914 : la guerre s'installe dans la durée et change de nature; guerre de position, guerre de tranchées : l'artillerie va jouer un rôle sans cesse accru dans la préparation et l'accompagnement des offensives décidées par le Grand Quartier Général.

Le 15e R.A.C. sera de toutes les batailles :

En 1915 : aux deux batailles de Champagne, du printemps et de l'automne; en avril, aux Eparges, dans la Woëvre.

1916 : à Verdun, du 28 février au 8 avril, il recevra sa première citation à l'ordre de l'Armée ; la Somme, du 16 août au 9 octobre : il y gagne une deuxième citation à l'ordre de l'Armée qui lui confère le droit au port de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

1917 : les batailles de Craonne et du Chemin des Dames au mois d'avril; la bataille de l'Yser, du 2 juillet au 2 décembre; à nouveau l'Aisne à Craonne et au pont de Maizy.

1918 : le 18 mars, l'armée allemande relance l'offensive, menace Paris. Le 15e se bat en Picardie, dans le Soissonnais (Noyon et le mont Renaud).Il reçoit sa troisième citation à l'ordre de l'Armée. La deuxième bataille de la Marne est gagnée. A l'aide des chars, de l'aviation, de l'artillerie lourde, des unités de l'armée américaine, l'ennemi est repoussé aux frontières.
En septembre, le 15e R.A.C. est en Alsace ; le 11 novembre, dans les Vosges. Avec le 1er C.A., il traverse la Lorraine reconquise. La Sarre et la Rhénanie sont occupées. Le 15 décembre, la 1ere DI et le 15e R.A.C. s'installent dans la tête de pont de Mayence.

Mars 1919 : le 15e quitte Mayence avant de retrouver sa région d'origine. Le 22 mars, le 15e R.A.C. qui a perdu 253 hommes dans les combats, est de retour à Douai.

Photos de guerre présentées dans la Halle



La relève : Colonne de fantassins, accompagnée d'officiers à cheval. Bras-sur-Meuse. Bataille des frontières 1914 – Bataille de Verdun 1916. 6 537 morts.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.



Argonne roulotte camouflée

Sur un front de 15 km, les combats 1914 et 1915 ont causé la mort de 140 000 soldats français .

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.

Photos de guerre exposées dans la Halle d



Vague d'assaut de la cavalerie après une attaque dans la Somme (1er juillet 1916 – 18 novembre 1916).

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.



Soldat mort. La bataille des Eparges (Meuse). Entre le 17 février 1915 et le 9 avril 1915, les fantassins et chasseurs à pied français ont cherché à reprendre et ont repris la crête des Eparges. La France a perdu plus de 5000 hommes (tués, blessés ou disparus).

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.

Photos de guerre exposées dans la Halle d



Prise de Metzeral début août 1915.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.



Seul au milieu des corps à la côte 304
Petite colline au nord-ouest de Verdun 5 mai – 21 mai 1916.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.

Photos de guerre exposées dans la Halle d



Après une attaque.
La bataille de la Marne du 5 septembre – 12 septembre 1914.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.



Enterrement d'un poilu accompagné par ses camarades. Bataille de la Somme 1916-1918.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.

Photos de guerre exposées dans la Halle d



Convoi d'artilleurs à Genicourt-sur-Meuse.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.



L'artillerie à Genicourt-sur-Meuse. La bataille de Woëvre et des Hauts de Meuse (septembre – octobre 1914).

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.

Photos de guerre exposées dans la Halle d



Artilleurs à Massiges.

Haut lieu de la guerre, à l'est du front de Champagne à la jonction du front de l'Argonne.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.



Les poilus à la soupe « Bois brûlé » du village d'Apremont.
Les tranchées allemandes ne sont qu'à 50 m des tranchées françaises. C'est ici qu'a été prononcé par l'adjudant Jacques Péricard se lançant au-devant de l'ennemi « Debout les morts ! ».

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.

Photos de guerre 1914-1918



Cappy: canon de tranchées.

Cappy (Fontaine-lès-Cappy) village de la Somme qui comptait 101 habitants en 1911 mais seulement 28 en 1921 !
Le village a été décoré de la croix de guerre 14-18.
C'est à Cappy qu'eurent lieu plusieurs moments de « fraternisation » entre soldats allemands et français à Noël 1916.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre .
Collection Cghml issue du fonds Labetoulle.

Généalogies des cavaliers de Saint-Junien

Dressées par Daniel Brionnaud

Les cavaliers de Saint-Junien

Ernest François ANSELIN général directeur de la cavalerie.

La cavalerie française est organisée en 10 divisions.

10e division de cavalerie basée à Limoges,
10e groupe cycliste du 1er bataillon de chasseurs à pied,
4e groupe à cheval du 14e régiment d'artillerie de campagne,
Sapeurs cyclistes du 6e régiment du génie.

10e brigade de dragons de Limoges.

15e régiments de dragons,
20e régiments de dragons,
21e régiment de chasseurs à cheval.

15e brigade de dragons de Montauban.

10e régiments de dragons,
19e régiments de dragons,
1er régiment de hussards.

9e brigade de cavalerie légère de Tarbes.

9e régiment de chasseurs à cheval,
10e régiment de hussards.



Le général Ernest François Anselin

Photo : ESM Saint-Cyr

Ernest François ANSELIN (16 janvier 1861 - 24 octobre 1916)
Général de brigade, directeur de la cavalerie.



Le corps du général Anselin.



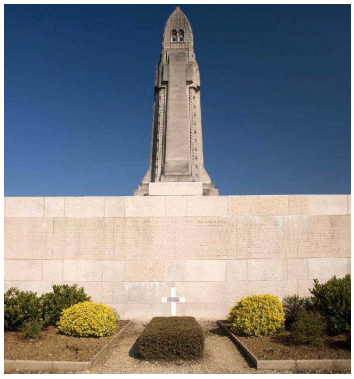

Tombe du général Anselin à Douaumont.

Photos : l'Illustration

Ernest François ANSELIN (16 janvier 1861 - 24 octobre 1916)
Général de brigade, directeur de la cavalerie.

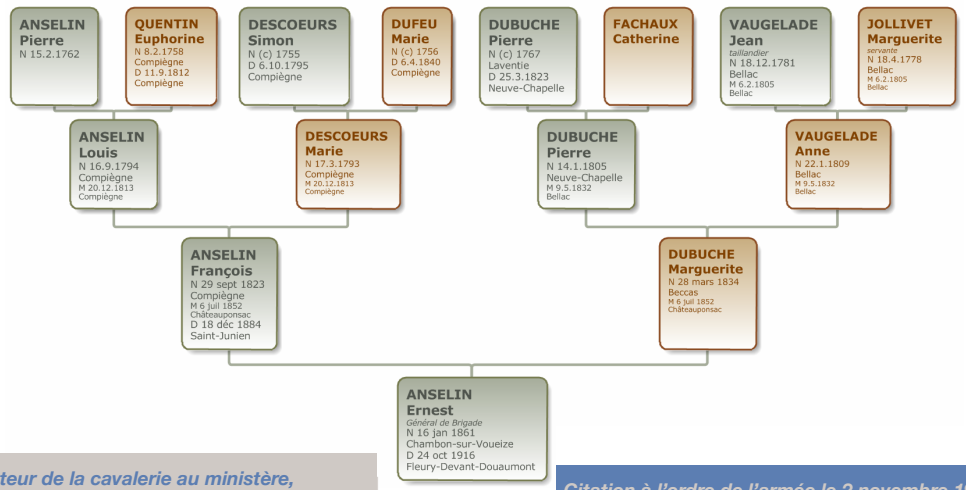

Directeur de la cavalerie au ministère, il demande à être affecté au front.

Tué par un éclat d'obus à son poste de commandement le 24 octobre 1916 pendant la préparation de l'attaque sur le fort de Douaumont.

Citation à l'ordre de l'armée le 2 novembre 1916

" Officier général remarquable par ses belles qualités de soldat et de chef tombé glorieusement au cours d'une reconnaissance précédant une attaque imminente. "

Les cavaliers de Saint-Junien

Jean COINDEAU du 15e régiment d'artillerie.

L'artillerie :

Pour le service des officiers et pour transporter son matériel, un régiment d'artillerie possède plus de chevaux qu'un régiment de cavalerie.

De nombreux artilleurs sont affectés aux soins des chevaux pour assurer l'approvisionnement en munitions et effectuer les déplacements demandés par l'état-major.



Le 15e régiment d'artillerie de campagne

Basé à Douais, il est évacué dés le début des hostilités vers le dépôt à Saint-Junien.

En 1914, il compte lors de la mobilisation :
20 officiers, 93 sous-officiers, 918 hommes de troupe et 719 chevaux. Il est équipé de neuf batteries de canons de 75 mm.

Il participe aux batailles de Dinant, Guise, de Champagne, de Verdun où il obtiendra deux citations à l'ordre de l'armée et la fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre.
Puis c'est le chemin des Dames, les Flandres, l'Oise, le Soissonnais, l'Alsace.

5 citations du régiment, 253 artilleurs tombés pendant le conflit.

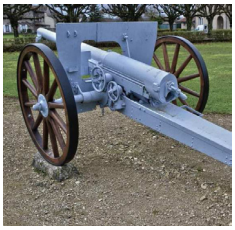

Cliché Vaubourg Julie & Sambre-Marne-Yser

Jean COINDEAU (22 septembre 1874 - 26 octobre 1918)

2e classe au 15e régiment d'artillerie.

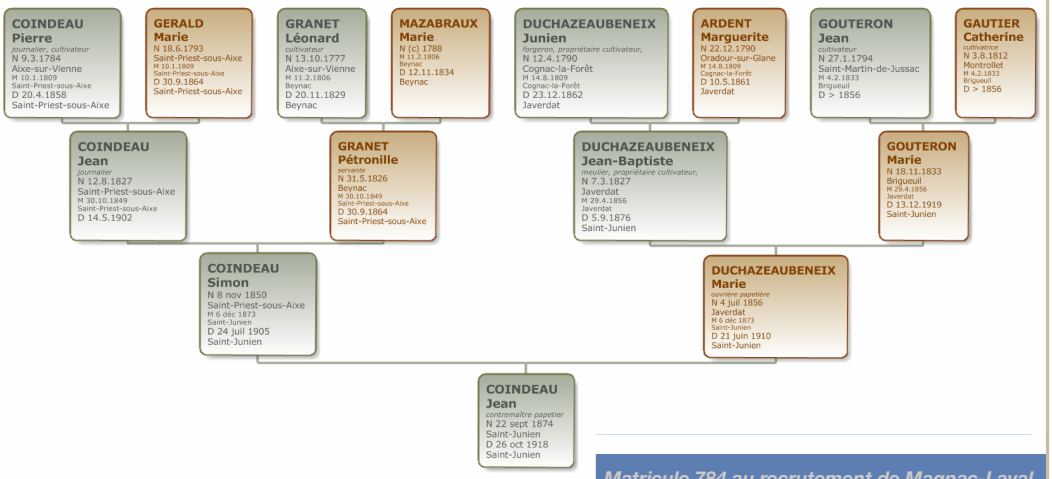

Contremaître papetier demeurant rue Bonconore (actuelle rue Boileau) à Saint-Junien.

Matricule 784 au recrutement de Magnac-Laval.

Soldat de 2e classe au 15e régiment d'artillerie 62e batterie, en cantonnement à Saint-Junien.

Décédé 16 jours avant l'armistice.

Les cavaliers de Saint-Junien

Marcel GRANET brigadier au 21e régiment de chasseurs à cheval.

Les chasseurs à cheval :

Les chasseurs sont des cavaliers de la cavalerie légère, leur mission est la reconnaissance et l'éclairage de l'armée, ils étaient également utilisés pour poursuivre les unités ennemies en déroute.

Il sont équipés du sabre et d'une carabine et d'une dague.

21e Chasseurs à cheval

Composition à la mobilisation : 32 officiers, 64 sous-officiers, 610 hommes de troupe et 710 chevaux.

Le 4 août 1914, le 21e chasseur quitte sa garnison de Limoges pour Valmy.
Il gagne les Ardennes, la besace, et en arrière-garde, il protège la retraite de l'armée, puis, c'est la Marne, l'Yser, la Champagne, la Lorraine, l'Artois, Verdun, la Somme et la Champagne.
Il sera déplacé en Italie en 1918.

54 cavaliers sont tombés pendant le conflit.



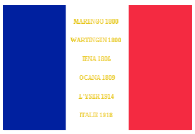

Illustrations Forum du 12 ème chasseurs à Wikipedia

Marcel GRANET (4 février 1892 - 16 octobre 1918)

Brigadier au 21e régiment de chasseurs à cheval.

GRANET Pierre — *tisserand* — N 12.10.1795 Saint-Auvent — D 29.8.1867 Saint-Auvent

LEBOUTET Jeanne — N 25.1.1796 Saint-Auvent — D 8.3.1861 Saint-Auvent

LONGEAUD François — *cultivateur* — N 8.9.1790 Oradour-sur-Vayres — M 27.1.1813 Saint-Auvent

DUTHIER Suzanne — N (c) 1791 — M 27.1.1813 Saint-Auvent

MOREAU Jeanne — *fileuse de laine* — D > 1855

VIVIER Pierre — *drapier* — N 15.3.1809 Limoges — M 18.3.1827 Limoges

COMPAIN Louise — N 20.11.1801 Breuilaufa — M 18.3.1827 Limoges

GRANET Pierre — *cultivateur* — N 26.10.1825 Saint-Auvent — M 14.2.1855 Saint-Auvent — D 2.2.1869 Saint-Junien

LONGEAUD Marie — N 21.9.1831 Saint-Cyr — M 14.2.1855 Saint-Auvent

MOREAU Léonard — *gantier, ouvreur de peaux, dresseur de gants,* — N 3.9.1830 Saint-Junien — M 29.6.1855 Limoges

VIVIER Catherine — *couturière* — N 5.9.1831 Limoges — M 29.6.1855 Limoges

GRANET Pierre — *mégissier* — N 16 août 1858 Chaillac-sur-Vienne — M 3 mai 1881 Saint-Junien

MOREAU Marie — N 15 mai 1860 Saint-Junien — M 3 mai 1881 Saint-Junien

GRANET Marcel — *brigadier au 21e R chasseurs à cheval* — N 4 fév 1892 Saint-Junien — D 16 oct 1918 Limoges

Matricule 22 au recrutement de Magnac-Laval, Brigadier au 21e régiment de chasseurs à cheval.

Décédé à l'hôpital Chastaingt de Limoges, des suites de maladie contractée en service.

Les cavaliers de Saint-Junien

Jean-Baptiste BOUTET cavalier au 12e dragons.

Les dragons :

Les dragons sont les plus anciens régiments de cavalerie.
Ils se déplacent à cheval mais combattent à pied.
Les dragons sont à la fois un corps d'infanterie et de cavalerie.
Ils portent un casque avec une crinière noire et sont armés d'une lance, un sabre, une carabine et un revolver.



Illustration Larousse

Le 12e dragons :

Créé à Maestrich en 1675, il prend le nom d'Artois en 1774 puis 12e régiment de dragons en 1791.
Lors de la mobilisation en 1914, il est installé à Troyes est compte 27 officiers, 58 sous-officiers, 591 hommes de troupe et 663 chevaux. Le régiment couvre le repli de la 2e armée puis reste en Lorraine.

Le 2 novembre 1914, le régiment investit Vého qui est libre, et met pied à terre pour se réorganiser. Des obus tombent au milieu du 4e escadron : le capitaine Vergniaud et 4 cavaliers sont tués ; 40 chevaux sont hors de combat.

134 cavaliers du 12e dragons sont morts pour la France pendant la guerre.

Jean-Baptiste BOUTET (20 juillet 1893 - 2 novembre 1914) cavalier au 12e régiment de dragons.

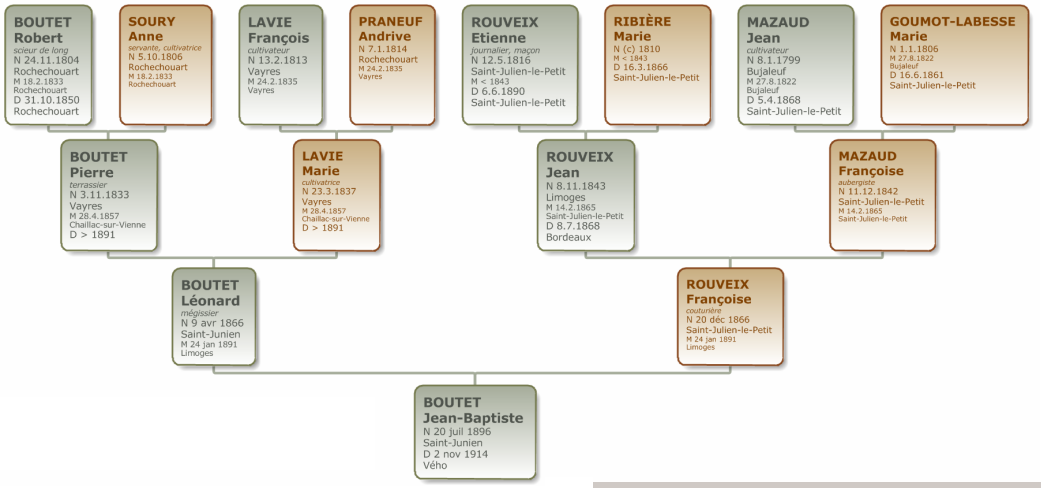

Né à Saint-Junien, rue de la Liberté.
Tué à l'ennemi le 2 novembre 1914
par des éclats d'obus à Vého (Meurthe-Moselle).

Les cavaliers de Saint-Junien

Jean-Baptiste DELCOMBEL maréchal des logis, Pierre IZARET et Théophile DESERCES cavaliers au 20e régiment de dragons.

Les dragons :

Les dragons sont à la fois un corps d'infanterie et de cavalerie.
Ils ont les missions de la cavalerie, charge, observation, mais aussi les missions d'avant-garde, pour occuper les points stratégiques.

Louis XIV les envoie dans le Cévennes pour convertir pacifiquement les protestants, ce sont les dragonnades.

Ils portent un casque avec une crinière noire et sont armés d'une lance, un sabre, une carabine et un revolver.

Le 20e dragons :

Héritier du régiment de Nancré créé en 1675, le régiment prend son nom actuel sous la révolution en 1793.
Stationné à Limoges depuis 1871, son recrutement est régional. Il embarque pour Lunéville dans la nuit du 3 au 4 août 1914. C'est la Marne, la course à la mer, la Somme, le chemin des dames et l'offensive de Champagne.

117 dragons du 20e sont morts pour la France pendant la guerre. Le régiment a obtenu deux citations à l'ordre de l'armée.





Illustrations : Archives Larousse & wikipedia

Théophile DESERCES (20 mars 1889 – 30 mai 1986)

Cavalier au 20e régiment de dragons.

8 DESERCES Joseph
marchand, gantier,
N 5.9.1795 Saint-Junien
M 29.12.1814 Saint-Junien
D 13.2.1872 Saint-Junien

9 MAUBLANC Antoinette
N 29.11.1795 Saint-Junien
M 29.12.1814 Saint-Junien
D 30.8.1866 Saint-Junien

10 LACHAUD Léonard
meunier
N 18.11.1804 Saint-Brice-sur-Vienne
M 31.8.1825 Saint-Junien
D 26.2.1895 Saint-Junien

11 VEVAUD Marie
N 14.1.1810 Saint-Junien
M 31.8.1825 Saint-Junien
D 19.1.1877 Saint-Junien

12 FREMONT Jean
charpentier, papetier,
N 22.4.1800 Saint-Junien
M 15.12.1819 Saint-Junien
D 23.12.1870 Saint-Junien

13 BASTIER Françoise
N 21.8.1799 Saint-Junien
M 15.12.1819 Saint-Junien
D 11.3.1885 Saint-Junien

14 LEVEQUE Martial
laboureur, propriétaire, aubergiste
N 5.12.1799 Chaillac-sur-Vienne
M 10.2.1829 Saint-Junien
D > 1866

15 CHABODIE Anne
N 27.4.1813 Saint-Junien
M 10.2.1829 Saint-Junien
D 1.6.1866 Saint-Junien

4 DESERCES Marc
gantier
N 13.7.1821 Saint-Junien
M 7.1.1852 Saint-Junien
D 11.8.1890 Saint-Junien

5 LACHAUD Magdelaine
N 7.11.1826 Saint-Junien
M 7.1.1852 Saint-Junien
D 21.1.1854 Saint-Junien

6 FREMONT Jean
mégissier, aubergiste
N 5.12.1823 Saint-Junien
M 1.6.1852 Saint-Junien
D 30.11.1873 Saint-Junien

7 LEVEQUE Jeanne
cailleuse, couturière en gants, aubergiste
N 17.9.1833 Saint-Junien
M 1.6.1852 Saint-Junien
D > 1878

2 DESERCES Jean
propriétaire gantier
N 30 juil 1853
M 1 mai 1878 Saint-Junien

3 FREMONT Anne
N 20 avr 1857 Saint-Junien
M 1 mai 1878 Saint-Junien

1 DESERCES Théophile
N 20 mars 1889 Saint-Junien
D 30 mai 1986 Saint-Junien

Recruté 1909 à Paris au 7e dragons, mobilisé en 1914, il intègre le 20e dragons.

Citation à l'ordre du régiment :
« Le 28 août 1914 à Tomblaine, cavalier de pointe et recevant de nombreux coups de feu, il a continué sa mission avec le plus grand sang-froid ».

Décoré de la croix de guerre.

Il survivra à la guerre de 14-18, et traversera la seconde guerre mondiale. Il mourra à 96 ans à Saint-Junien où il était installé.



Théophile DESERCES

Photo : collection privée Deserces

Jean-Baptiste DELCOMBEL (8 juillet 1890 - 15 avril 1816)

Maréchal des logis au 20e régiment de dragons.

Originaire du Périgord, Jean-Baptiste Delcombel est fils des concierges de la mairie de Saint-Junien.

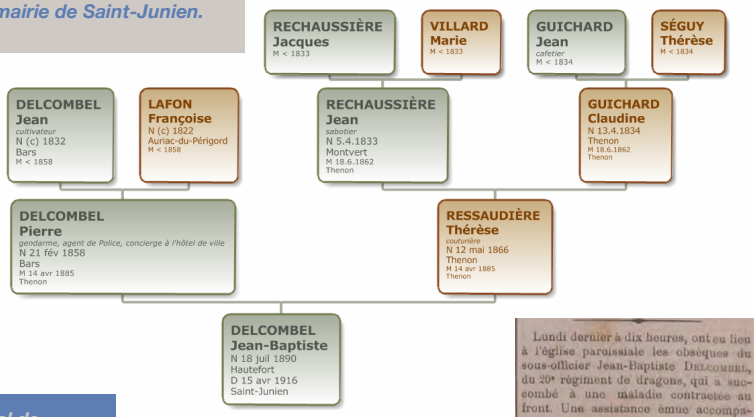

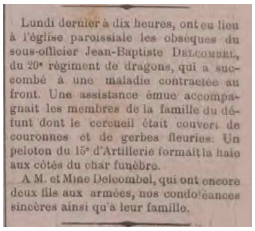

Lundi dernier à dix heures, ont eu lieu à l'église paroissiale les obsèques du sous-officier Jean-Baptiste DELCOMBEL, du 20e régiment de dragons, qui a succombé à une maladie contractée au front. Une assistance émue accompagnait les membres de la famille du défunt dont le cercueil était couvert de couronnes et de gerbes fleuries. Un peloton du 15e d'Artillerie formait la haie aux côtés du char funèbre.

A M. et Mme Delcombel, qui ont encore deux fils aux armées, nos condoléances sincères ainsi qu'à leur famille.

Mort pour la France à l'hôpital de Saint-Junien, d'une pleurésie contractée au service.

Un peloton du 15e RAC formait une haie au côté du char funèbre.

Pierre IZARET (30 octobre 1893 - 3 décembre 1917)

Cavalier au 20e régiment de dragons.

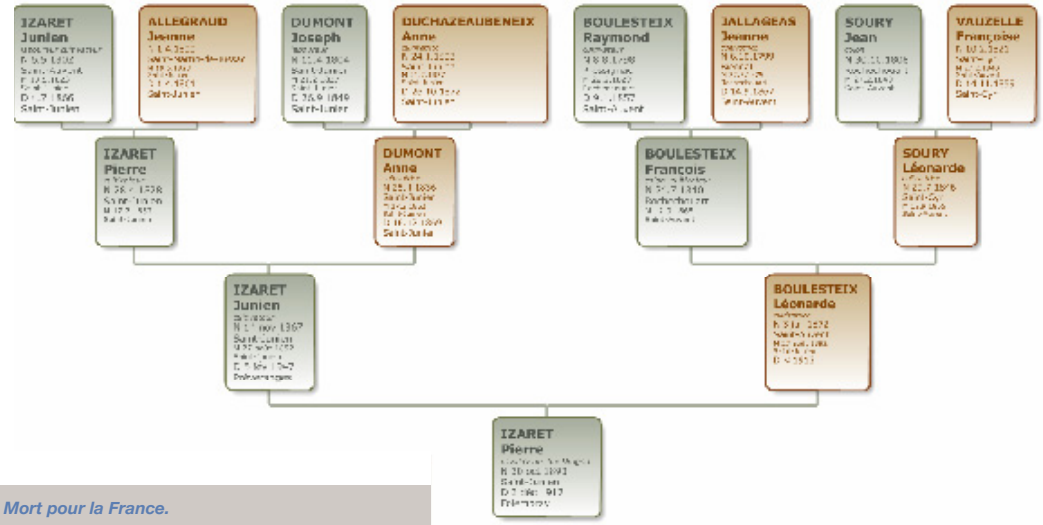

Mort pour la France.

Le 3 décembre 1917 un éclat d'obus l'a touché à la tête alors qu'il est dans les tranchées de Folembray dans l'Aisne. Il meurt sur le coup.

Les cavaliers de Saint-Junien

Émile DEPITOUT brigadier fourrier au 7e régiment de hussards.

Les hussards :

Corps de la cavalerie légère, créé à l'origine en Hongrie.
Leur nom vient du hongrois "husz" (le 20e, 20 foyers devant fournir un cavalier).

En France, ils apparaissent pendant la guerre de Trente ans en 1637. Ils sont utilisés pour la reconnaissance et les raids.

C'est une troupe d'élite armée d'un sabre et d'une carabine.

7e régiment de hussards :

Créé pendant la Révolution, sous les noms de « hussards de Lamothe » puis « hussards d'Orléans », il devient « 7e régiment de hussards » en 1815.
Basé à Niort à la caserne Du Guesclin de 1892 à 1919.
Le 4 août 1914, sous les acclamations de la population, les cavaliers du 7e régiment de hussards partent pour le front en train.
La Lorraine, la Champagne, la première bataille de la Marne, la victoire des Marais de Saint-Gond, les Flandres, Ypres, Verbrandenmolen, la bataille de Verdun, la Somme.
Beaucoup n'en reviendront pas. 131 hommes du 7e hussards ont donné leur vie lors de la Grande guerre.
Citation à l'Ordre de l'armée le 11 novembre 1914 à Verbrandenmolen.





Illustrations : Archives Larousse & wikipedia

Émile DEPITOUT (24 août 1890 - 27 octobre 1914)

Brigadier au 7e régiment de hussards.

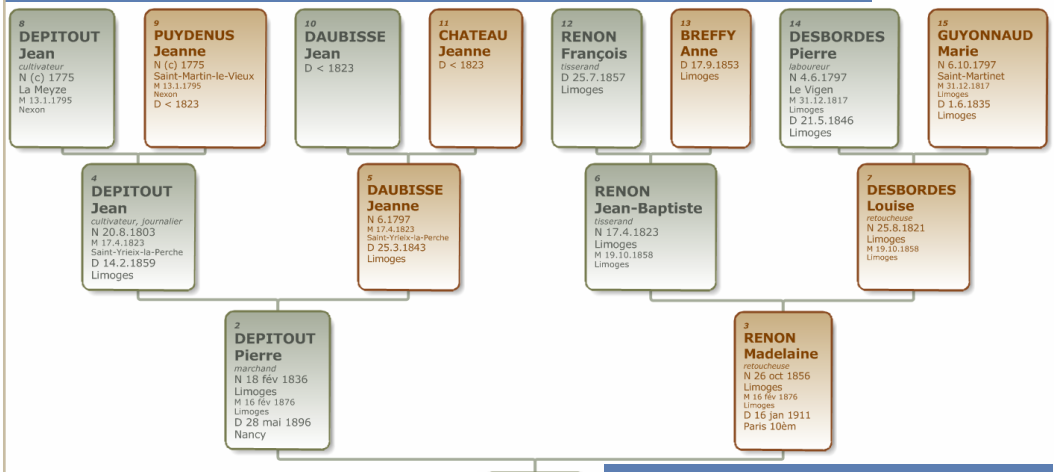

Fils de marchands Limousins.
Emile DEPITOUT s'installe à Saint-Junien à la suite de son mariage avec Jeanne JUDE issue d'une famille de gantiers.

Le 25 octobre, c'est la « course à la mer ».
Sur la route de Zonnen à Ypres, le 7e hussards est mis à la disposition de la 31e Division.
Le 26, des cavaliers en patrouille près de Saint-Julien, sont touchés par un obus.
Émile DEPITOUT meurt de ses blessures.

Jeanne JUDE veuve Émile DEPITOUT (24 août 1890 - 27 octobre 1914) Brigadier au 7e régiment de hussards.

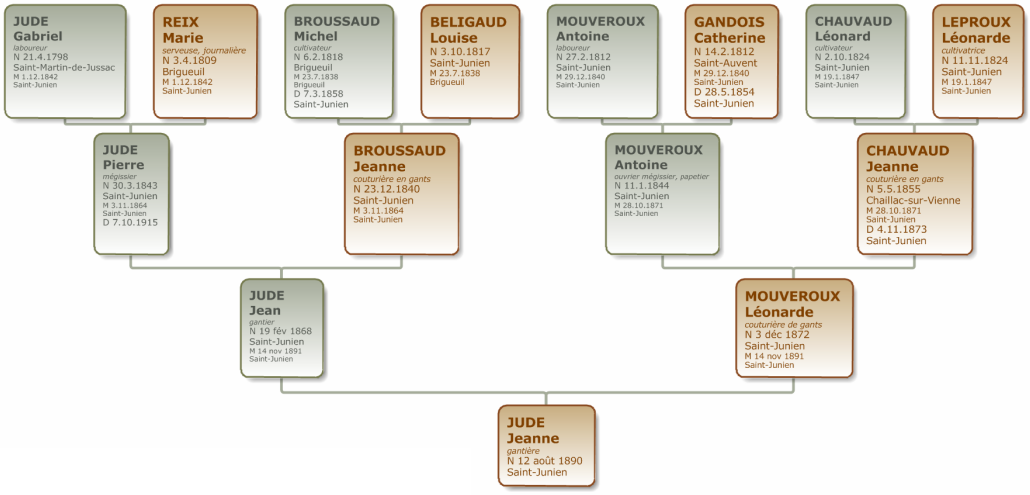

Ascendance de la belle famille d'Émile DEPITOUT, la famille JUDE, gantiers à Saint-Junien puis à Niort.

Les cavaliers de Saint-Junien

François Raoul FAYE, maréchal des logis des spahis marocains.

Les spahis :

À l'origine, ils sont des cavaliers fournis par les tribus pour renforcer les Mamelouks.
Ils se payaient sur le terrain en pillant et rejoignaient leurs tribus.
Après la colonisation, les Spahis ont été intégrés à l'armée d'Afrique.
Ces cavaliers d'un «autre temps» dépendaient de l'armée de terre.

Les spahis marocains : (RMSM)

Malgré les réticences de l'état-major français, Lyautey impose ses «cavaliers du soleil» qui sont stationnés à Arles. Ils prennent le nom de « Régiment de marche de spahis Marocains ».
Ils participent à la bataille de la Marne, puis la Champagne, les Flandres, et l'Yser.
Une partie des soldats; abandonne les chevaux pour les tranchées.
Le RMSM combat en Champagne, aux Éparges, en Artois, sur la Somme, à Verdun, dans l'Oise et àCompiègne.
En janvier 1917, ils sont retirés du front et affectés à l'armée d'Orient.
140 tués pendant le conflit, cinq citations à l'ordre de l'armée française.
Il est le régiment de cavalerie le plus décoré de l'armée française.





Illustrations : © Claude Bélmefrezol

François Raoul FAYE *(8 novembre 1888 - 9 octobre 1915)*

Maréchal des logis au 5e escadron de spahis marocains.

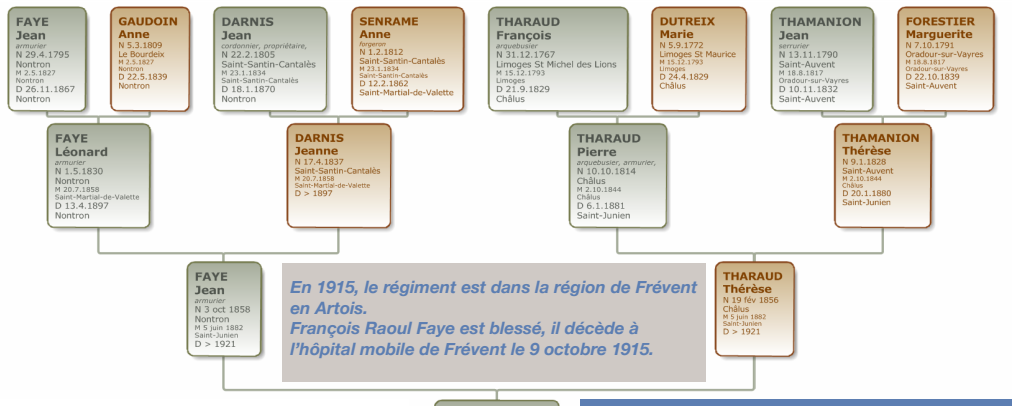

En 1915, le régiment est dans la région de Frévent en Artois.
François Raoul Faye est blessé, il décède à l'hôpital mobile de Frévent le 9 octobre 1915.

Né à Saint-Junien le 8 novembre 1888, fils de Jean Faye et Thérèse Tharaud .

Ses parents armuriers à Nontron en Dordogne sont venus à Saint-Junien ouvrir une armurerie qui existe toujours à la fin du xxe siècle.

Mort pour la France.
Médaille commémorative du Maroc avec agrafe « Haut cuir ».
Médaille coloniale.

Campagnes :
Algérie, juin 1907 à avril 1909.
Régions sahariennes, avril 1909 à août 1909.
Algérie, août 1909 à décembre 1913.
Contre l'Allemagne, août 1914 à octobre 1915.

Les cavaliers de Saint-Junien de la Remonte

François SARDIN *(né le 13 juillet 1882)*

3e Compagnie de cavaliers de remonte.

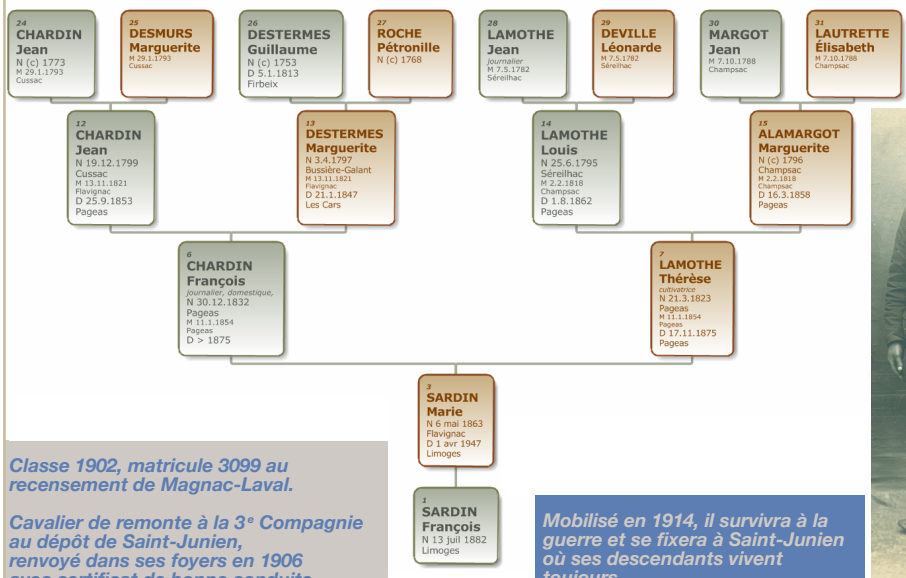



Classe 1902, matricule 3099 au recensement de Magnac-Laval.

Cavalier de remonte à la 3e Compagnie au dépôt de Saint-Junien, renvoyé dans ses foyers en 1906 avec certificat de bonne conduite.

Mobilisé en 1914, il survivra à la guerre et se fixera à Saint-Junien où ses descendants vivent toujours.

Ovide Alexandre SAUVAGE (17 février 1874 - 27 août 1915)

Maître maréchal-ferrant au 12e groupe de cavalerie de remonte.

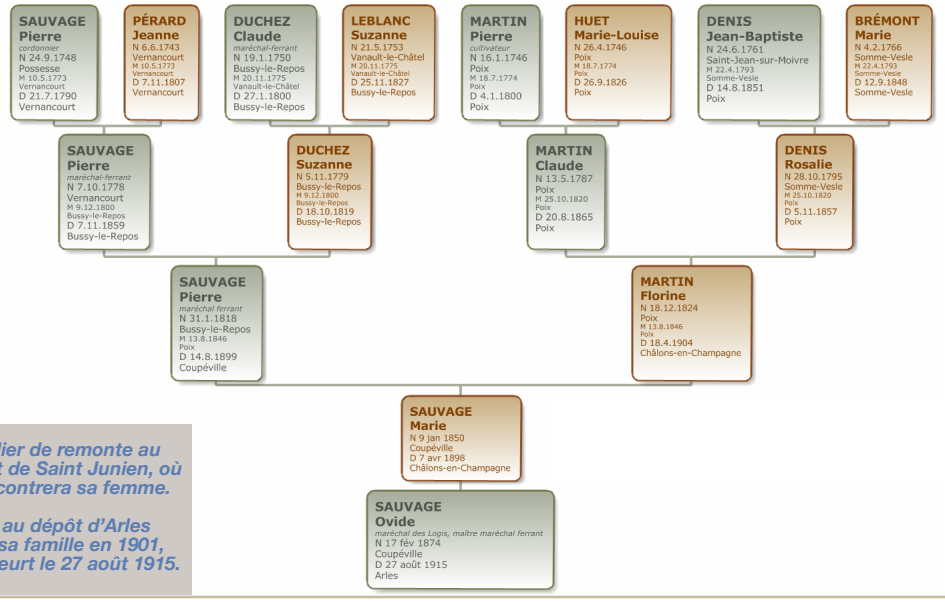

Cavalier de remonte au dépôt de Saint Junien, où il rencontrera sa femme.

Muté au dépôt d'Arles avec sa famille en 1901, il y meurt le 27 août 1915.

Catherine VIGNAUD veuve SAUVAGE

Maître maréchal-ferrant au 12e groupe de cavalerie de remonte.

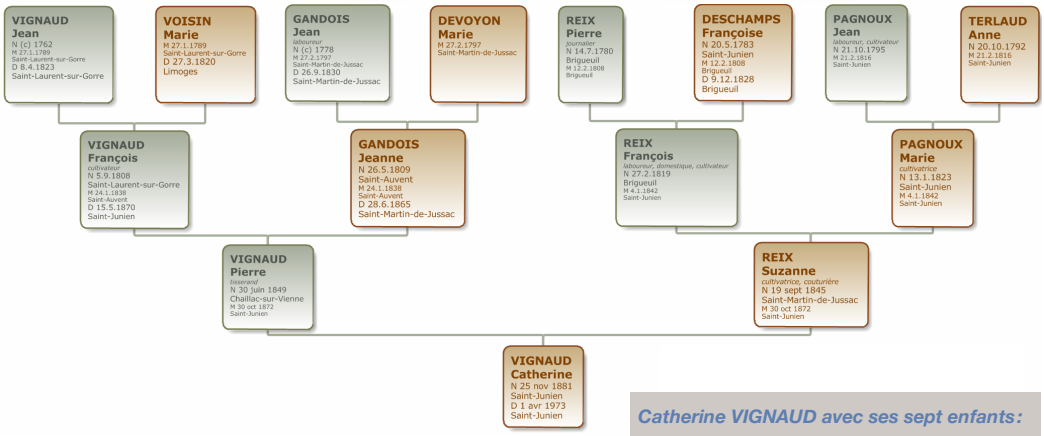

Ascendance de la belle famille d'Ovide Alexandre SAUVAGE, Catherine VIGNAUD née à Saint-Junien où elle se retirera. Elle y sera gantière à l'entreprise Lasvergnas.

Catherine VIGNAUD avec ses sept enfants:

Louis Sauvage né en 1902,
Geneviève Sauvage née en 1904,
Marie Sauvage née en 1906,
Michel Sauvage né en 1908,
Gabriel Sauvage né en 1910,
Pierre Sauvage né en 1913,
Suzanne Sauvage née en 1915.

En fait, l'industrialisation de la guerre a mis en danger nos campagnes, il n'y avait parfois plus de chevaux pour le travail des champs.

Christian DUGUAY met en valeur la relation symbiotique entre « Jappeloup » et son cavalier Guillaume CANET. C'est bien l'appréhension de ce qu'est l'animal au-delà de son être, et notamment, son aspect vertueux qui permet au cheval de se surpasser, et rend le cavalier plus compétitif. Sans cette symbiose entre l'homme et sa monture, Pierre DURAND n'aurait pas été un cavalier aussi titré.

Robert REDFORD lui aussi, dans son rôle de Whisperer montre cette sensibilité exacerbée de l'animal qui est bien plus qu'un simple animal ; c'est un compagnon de vie doté de qualités et de vertus humaines. Guillaume CANET, cavalier émérite confirme cette vision, en déclarant que « les chevaux nous ressentent et c'est vrai».

Tout comme dans les westerns, où le cheval apparaît comme l'allié dévoué du héros qu'il assiste quelques soient les dangers. Henri GOUGAUD dit à ce propos qu' « un cow-boy sans sa monture n'est qu'un centaure brisé en deux, une âme séparée d'un corps ».

Le naturaliste Georges BUFFON disait « le cheval est fier, ardent et impétueux ». Et, c'est à ce titre que les meilleurs cavaliers ont choisi de l'utiliser. Charles QUINT s'approvisionnait en Europe, et, notamment en France, car le cheval normand est plus robuste. Le cheval espagnol est plus majestueux mais dressé uniquement pour la parade. Claude Sosthène GRASSET D'ORCET confirme ses dires en précisant que « le meilleur cheval de service provient de la Manche et le meilleur cheval de luxe vient de l'Arabie et il en est de même pour les dresseurs ».

Si aujourd'hui l'homme utilise davantage le cheval pour son loisir, Guillaume CANET, explique comment « l'équitation permet d'apprendre l'humilité ». Ce sport a fait du cheval l'incarnation des voyages dans les grands espaces, de la maîtrise de soi, de l'autre et de la communication avec la nature.

Finalement, le cheval a été divinisé par les Grecs. Il a été adulé par les Indiens, et honoré par les Arabes. C'est un animal emblématique, signe de puissance et de liberté ; il a intensifié le désir des hommes de le domestiquer.
En août 1914, la France a mobilisé plus d'1.5 millions de chevaux. Et, au total, 9 à 10 millions d'entre eux sont morts pendant la Grande Guerre dont 6 millions sont morts au champ d'honneur. Leur dévouement et leur abnégation sont les marques de leurs valeurs. Comme le disait un officier : « Considérons un instant notre lutte pour la liberté, recherchons l'origine de notre force d'aujourd'hui et nous trouverons que ce chemin de l'homme vers la gloire est balisé par des ossements de chevaux »!

N'oublions jamais que le cheval était réellement un soutien affectif dans un temps où la brutalité et la mort régnait partout. Désormais, le cheval est reconnu par la loi comme un « être vivant doué de sensibilité ». Ainsi, même, s'il est évident que l'histoire du cheval et son rôle important pour l'humanité et la civilisation moderne se perd, la victime de guerre est aujourd'hui honorée.

Ouvrages publiés par le CGHHML

Hors séries de D'Onte ses:
Les mélanges marchois et limousins.

1 - Le cartulaire de Saint-Barthélémy de Bénévent - 2011
Philippe Florentin

2 - Marchois et Limousins au Parlement civil de Paris 1395-1571 - 2011
Philippe Florentin

3 - Le trésor de Ventadour - 2011
Philippe Florentin

4 - Tarnac sous la restauration, le recensement de 1827 - 2011
Brigitte Favrie-Banette

5 - Siège et traité de Gimel 1594 - 2013
Philippe Florentin

6 - Minutes notariales de Corrèze perdues et retrouvées 1443-1595- 2013
Philippe Florentin

7 - Marchois et Limousins au Grand Conseil (1503-1599) - 2014
Philippe Florentin

8 - Accord Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris (1300-1713) - 2014
Philippe Florentin

9 - Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris (1312-1567) - 2014
Philippe Florentin

Tirés à part:
D'Onte ses, histoire et généalogie des Limousins.

Arsène d'Arsonval aristocrate limousin 1851-1940 - 2012
Alain Lansade

Les Chatard ou l'ascension d'une famille limousine - 2012
Nicole de Blomac et Pascal Soula

Le général Martial Materre un fantassin de l'Empire - 2012
Marius Ducloux

François Alluaud et la terre de Marcognac
Alain Mouly et Nicole Delage

Edité par le Cghml - Limoges
Imprimé par Sotiplan 87000 Limoges
Dépôt légal: avril 2015